

Wallonie- FRANCE

Bimestriel, juillet / août 2005
N° 61 - 2,50 €

Expression libre, démocratique
et pluraliste

ASBL - © N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

- L'identité belge
/ R. Swennen, p. 2
- Les Wallons devant l'UE
/ A. Patris, p. 3
- La grande leçon
/ M. Philippe, pp. 4-6
- Vive la France!
/ J. Rogissart, pp. 7-8
- A Namur, le 8 juin
/ G. Régibeau, p. 9
- Au tournant
/ M. De Middelée, pp. 10-12
- Impossible pas français...
/ A. Laurant, pp. 12-13
- Contrat stratégique pour l'éducation
/ P. Mélot, pp. 14-19
- Pourquoi la Belgique?
/ M. Lemmens, pp. 20-21
- Vers une nième réforme...
/ Chantecler, p. 21
- Billet sur la Francophonie
/ P. Bertrand, p. 22
- Nous avons lu, p. 23
- Échos de France
/ C. Opasich, p. 24-25
- Échos de Flandre
/ M. Philippe, p. 25-26
- Épinglé dans la presse
/ J. Liénard, M. Martens
pp. 26-27

Les articles n'engagent
que leurs auteurs



L'identité belge

René SWENNEN

Il était entendu depuis longtemps que l'identité belge, telle qu'on la comprenait au temps de "la Nation belge", n'existe pas. On avait pu en cultiver l'illusion à une époque où les écrivains flamands s'exprimaient en français. La théorie avait été avancée que la Belgique, sur son territoire exigu, constituait une synthèse du génie latin et du génie germanique. L'identification totale de la Flandre avec sa langue et son sol a eu raison de cet avatar biscornu de la "belgitude". Mais voici que l'identité belge réapparaît sous une forme paradoxale. Elle consisterait en ceci que précisément elle n'a pas de caractère! Le fait d'être ballotté dans un hinterland au milieu de communautés multiples venues du monde entier, le fait de ne se reconnaître dans aucune nation, dans aucune tradition historique, seraient précisément une forme d'identité. Cette théorie, faut-il le dire, est active surtout à Bruxelles. Elle sert à justifier une originalité de façade, qui est la forme moderne du conformisme. Sur le plan de la langue, écrire mal, parler mal, ignorer la grammaire, employer des mots à usage strictement local seraient une preuve d'identité. La médiocrité devient une qualité, la diffusion confidentielle d'ouvrages obscurs, une revendication d'indépendance farouche, tout cela n'existant bien entendu que grâce aux subventions publiques, car il n'y a personne, absolument personne, pour s'intéresser à ce nombrilisme culturel.

Le phénomène serait sans conséquence si les politiques, eux aussi, ne tombaient dans le médiocre et le mesquin, laissant aller à la dérive l'économie, la

culture et plus simplement la dignité. Les exemples abondent depuis le début de cette année. Imagine-t-on que, dans un État véritablement démocratique, Anne-Marie Lizin aurait pu se maintenir dans ses fonctions après avoir aussi fortement exprimé son mépris de la démocratie directe et son ignorance de la séparation des pouvoirs? Pense-t-on que, dans un État organisé, un ministre, tel que l'actuel ministre de la culture de la Communauté française, pourrait exercer une fonction ministérielle, alors qu'il n'a ni présence, ni visibilité, ni politique suivie, et se limite au saupoudrage des subventions? Est-il digne d'un État de supprimer le séjour du Dalai-lama parce que, au même moment, le roi se rendra en Chine et est-il digne d'un chef d'État de se soumettre à de genre de troc? Est-il démocratique d'étouffer le débat sur la ratification du projet de constitution européenne, qui fut voté à la va-vite sans discussion aucune? Est-il respectable de se livrer à des palinodies comme on l'a vu à la commission de la chambre des représentants de la part des partis francophones dans le débat sur l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde?

Que fait le gouvernement face aux délocalisations qui se multiplient en Wallonie?

La presse pourtant se montre sévère, même dans les organes proches des partis traditionnels. Rien n'y fait. L'ambiance est à la petitesse et à la fuite en avant.

Gageons que de cette identité-là, l'avenir proche aura durement et cruellement raison.



Le 19 mai, *Le Soir* publiait une photo montrant, de gauche à droite, les ministres Peeters, Leterme (CD&V), Mme Moerman (VLD) et Filip Dewinter (Vlaams Belang).

Apparemment, c'est la joie!

Wallonie-France, qui passait par là, a compris ce qui la provoquait.

Les Wallons devant l'Union Européenne

André PATRIS

La crise qui secoue une Europe en formation va laisser les Wallons plus décontenancés que jamais. Alors que l'État belge — piteux 175^e anniversaire! — n'a plus le choix qu'entre le confédéralisme ou l'éclatement — l'opinion wallonne, méthodiquement sous-informée, en est à se demander de quelle nation elle relève.

Au fondement d'une Europe politique en gésine, il y a et il n'y a que les nations riches de cultures et de passés différents. L'entreprise est sans précédent et pleine d'aléas, mais elle a pour théâtre un continent qui est en mesure d'offrir un modèle de coopération démocratique à un monde voué à une inévitable mondialisation.

Les Flamands abordent avec confiance cette phase nouvelle. La décentralisation du royaume leur a souri. Ils sont les plus nombreux et leur économie est prospère. Ils largueront volontaire la Belgique si la région centrale reflétait leur supériorité, ce qui n'est pas le cas. Le débat entre les entités fédérées ne met plus aux prises que la Flandre et Bruxelles. Une jeune nation et une ville qui hésite entre passé et avenir.

La Wallonie reste sur la touche. Paralysée par sa double appartenance à une Communauté qui ne veut reconnaître que le modèle belge et une région d'opérette, satisfaite de son rôle de modeste interprovinciale. Les partis politiques ont le champ libre. La presse d'opinion a disparu complètement dans le Sud et les Wallons ne peuvent tabler sur une radio-télévision entièrement aux mains des maîtres du régime.

Toutes données bien connues de nos lecteurs mais qu'il s'impose de rappeler au moment où les nations donnent de la voix autour de nous. Les Wallons savent bien que la Belgique en tant que nation n'est que fiction et doivent se contenter d'une structure institutionnelle qui les condamne au silence.

Situation tellement dommageable, tellement néfaste à leurs intérêts vitaux que des protestations s'élèvent dans les milieux économiques, universitaires et même parlementaires.

Nous avons fait écho, au début de l'an dernier, aux

critiques du président de l'Union wallonne des entreprises, dénonçant un régime de baronnies et de consensus mou, qui visait, sans qu'il soit nécessaire de le préciser, un parti socialiste sclérosé. Des spécialistes de nos universités se sont exprimés dans le même sens. Tout récemment, dans *Le Vif/L'Express* (27.05.05), le professeur Pierre Pestieau (ULG) retournait le fer dans la plaie dans un style peu amène: *"les ministres wallons parlent de choses lointaines ou, alors, ils détournent l'attention en louant les vertus de l'image ou du pseudo-dynamisme. On les voit s'agiter pour obtenir le passage du Tour de France ou pour refinancer le circuit de Spa-Francorchamps. Pensent-ils naïvement qu'il suffit de promouvoir le mot "Wallonie"... pour diminuer le nombre de chômeurs, d'assistés, d'analphabètes? Aux funérailles de Guy Mathot, tout le gratin politique était là... Pas le moindre discours n'a fait référence à Rosetta et au désespoir qui monte dans cette région. En Wallonie, on voit le chômage et la misère, puis on détourne le regard..."*. Rarement pareil brevet d'incapacité avait été décerné aux auteurs des Contrats d'avenir qui ont assuré la popularité de MM. Di Rupo et Van Cau.

Alain Destexhe, l'enfant terrible du Mouvement réformateur, doit avoir le sourire. Personne ne conteste plus les chiffres sur le déclin de la Wallonie. S'en sortira-t-elle par ses seuls moyens? L'amorce d'une réponse, qui lève un tabou belge, est à chercher dans une réflexion de Philippe Defeyt, ancien secrétaire fédéral d'Ecolo, qui souhaite que la Wallonie s'inscrive dans des réseaux européens en matière de recherche, d'enseignement et de développement et a une phrase lourde de sens. *"La Wallonie plus le Nord — Pas-de-Calais constituerait une fameuse force de frappe (Comment envisager un éventuel divorce à la Belge? Se préparer dès maintenant à la scission, Le Soir, 24.05.05).*

Le Premier wallon Van Cau se dit prêt à une nouvelle réforme de l'État et entend en parler avec les dirigeants flamands. Puisqu'il se prétend ouvert à un élargissement de ses contacts, qu'il finisse donc par admettre que la Wallonie a une carte à jouer avec les régions françaises voisines. Seule échappatoire au borbier où il s'est enfoncé. Et dont il ne sortira pas en n'ayant d'yeux que pour la Flandre.

La grande leçon

Marc Philippe, licencié en Sciences politiques de l'ULB

« La politique est une action, c'est-à-dire un ensemble de décisions que l'on prend, de choses que l'on fait, de risques que l'on assume, le tout avec l'appui du peuple. »

Charles de Gaulle
Discours et Messages, tome 4

Le projet de constitution européenne a vécu ! Les responsables européens ont beau répéter à l'envi que, quitte à marquer une pause, le processus de ratification doit se poursuivre, qu'une évaluation sera faite, en 2006, lorsque la totalité des pays membres se seront prononcés. Il apparaît d'ores et déjà évident que pareil traité ne peut être adopté sans l'aval de ces deux pays fondateurs importants que sont la France et les Pays-Bas.

Au-delà des innombrables commentaires qui entendent analyser les causes de ces votes de rejet, c'est bien plutôt à une remise en cause fondamentale des buts premiers et du mode de fonctionnement de l'Union européenne auxquels on assiste aujourd'hui, mais également, et c'est beaucoup plus inquiétant, à une crise majeure du système représentatif des démocraties occidentales.

Un « non » sans équivoque

Un récent sondage, effectué auprès de ce que l'on nomme désormais, en France, les « nonistes », révèle que leur refus a été motivé, pour 55 % d'entre eux, par un souhait de « plus d'Europe » et pour les 45 % restants par un réflexe souverainiste. Pour plusieurs analystes, il y aurait là comme une contradiction démontrant l'inconséquence du clan du refus. Pourtant, ne serait-il pas plus simple de se demander s'il ne s'agit pas plutôt des deux faces d'une seule et même médaille: la défense d'une certaine façon de vivre en collectivité, d'un certain modèle social. Les uns estiment qu'un tel modèle ne peut être défendu aujourd'hui que par une Europe plus solidaire et moins mercantile, les autres jugent que seul l'État-Nation est capable de défendre les traditions sociales face à une Union européenne devenue une auberge espagnole exposée à tous les vents mauvais de la déréglementation néo-libérale. En bref, un même souci mais défendu dans des perspectives et par des moyens divergents. Quoique traduisant des sensibilités différentes, les causes du refus de l'électeur néerlandais n'en sont pas fort éloignées : perte de souveraineté, élargissement jugé trop rapide, crainte consécutive à l'augmentation du chômage et à l'érosion du pouvoir d'achat.

Quel que soit le bien-fondé de ces positions et de ces perceptions, constatons leur existence et leur prégnance dans le comportement de citoyens européens de plus en plus nombreux qui n'hésitent plus à les faire entendre. Et que l'on ne s'y trompe pas ! Si certains ont cru voir dans les refus français et néerlandais les résultats de possibles dérives populistes du mode de démocratie directe qu'est le référendum, le taux élevé de participation des électeurs vient démentir catégoriquement cet argument en démontrant que les citoyens étaient bel et bien concernés par la question qui leur était posée et, dès lors, très conscients des enjeux du débat. Le résultat global reproduit tout simplement un instantané du sentiment populaire du moment. Le bon sens populaire en quelque sorte!

Par ailleurs, il ne faudrait pas considérer que la voie parlementaire entraîne *ipso facto* et, par le simple jeu de la représentativité, l'adhésion de l'opinion publique ! L'exemple allemand est là pour en témoigner: le projet vient d'y être approuvé par 92 % des parlementaires du Bundestag alors que, dans le même temps, un sondage dévoilait que 56 % des Allemands, pourtant europhiles de tradition, souhaitaient revenir au mark, estimant que l'introduction de l'euro avait renchéri significativement le coût de la vie. Certes, cela ne constitue pas à proprement parler un rejet explicite du projet constitutionnel, mais jette une fameuse pierre dans le jardin européen. La population allemande marque de la sorte sa défiance à l'égard d'une construction européenne où le modèle social rhénan est mis à mal par la montée des délocalisations et par les restrictions sociales imposées par le plan « Harz IV » du gouvernement social-démocrate de Gerhard Schröder.

La fin d'une construction basée sur l'hermétisme et l'expertise

La question de l'élargissement est symptomatique de la façon élitiste dont se construit l'Europe depuis plusieurs années. A l'insu des citoyens, l'Union européenne est devenue un instrument complexe et d'une opacité telle qu'elle finit par échapper même aux représentants des Etats membres pour être

confiée aux seuls « experts ». La maîtrise technique supposée de ceux-ci en fait-elle des personnes qualifiées à prendre des décisions politiques pertinentes ? A moins que ce ne soit plus prosaïquement les mandataires politiques qui dissimulent de plus en plus leur refus de prendre leurs responsabilités envers leurs électeurs en se retranchant derrière les avis de ces mêmes experts ?

Caractéristique est le manque de réalisme et d'à-propos de ces responsables qui, logiquement, devraient assurer la promotion de la construction européenne auprès des citoyens. Qui sait que l'élargissement aux actuels dix nouveaux pays membres a été décidé en 1992 avec pour unique but de relancer une Europe politique en panne dans son processus d'approfondissement ? On s'est bien gardé d'en faire état à l'époque. Notons que cette décision a été grandement facilitée par des rapports ... d'experts (encore !) annonçant que pareil élargissement ne comportait que peu d'inconvénients économiques et sociaux par rapport aux bénéfiques politiques à retirer. Ainsi les pays de l'ex-bloc soviétique étaient réputés mettre au moins 25 ans pour satisfaire aux critères de convergence exigés. Non seulement ils n'ont mis que 10 ans à y répondre, mais encore on se rend compte aujourd'hui que ces convergences ne suppriment pas complètement les disparités sociales qui subsistent entre ces pays et ceux de l'ex-Europe des 15. Cette situation entraîne, par conséquent, et même encourage, de par les règles du marché unique, de vastes mouvements de délocalisations en faveur de ces nouveaux adhérents.

En bref, si l'élargissement à des pays devenus amis était politiquement souhaitable, il n'en a pas moins été bâclé. Croit-on sérieusement, dans pareil contexte, que les pertes d'emplois et l'insécurité ainsi engendrées sont susceptibles de créer un climat favorable à la construction européenne ? Il ne fallait pas être grand clerc pour comprendre que les citoyens des pays fondateurs allaient profiter de l'occasion de la consultation qui leur était offerte pour manifester leur refus d'une Europe sourde à l'expression des opinions et échappant de plus en plus à tout contrôle démocratique au profit des seuls intérêts économiques privés. L'ironie de l'histoire est qu'une partie du traité constitutionnel prévoit précisément un renforcement du rôle du Parlement par le processus de la co-décision et contient une promesse virtuelle d'aboutir un jour à une certaine harmonisation fiscale et sociale grâce à l'introduction de la majorité qualifiée dans le processus de décision au Conseil.

Quoi qu'il en soit, les refus français et néerlandais sonnent le glas d'un mode de construction européenne basé sur la méthode communautaire et le principe du consensus cher à Jacques Delors. Entre partisans du seul marché ou d'une intégration ac-

crue, il y a plus que des nuances et donc davantage de place pour un modèle européen univoque qui a, au demeurant, démontré toutes ses limites et ses incohérences. Seule une Europe des cercles concentriques est aujourd'hui en mesure de relever ces défis. A défaut, l'Union risque de se retrouver paralysée et décrédibilisée pour longtemps, voire menacée d'extinction. Soyons également conscients qu'une Europe des cercles concentriques devra définir, pour chaque pays adhérent, des droits et obligations proportionnels au degré d'intégration ou d'association qu'il se sera choisi. Une telle Europe ne peut plus être le fait d'experts, mais est surtout affaire de volontarisme et de responsabilité politiques. Elle doit imposer une vision à long terme et le respect des règles par tous.

Nos responsables politiques sont-ils aptes à en relever les défis ? Il faut bien constater que la crise de confiance, perceptible dans un certain nombre de pays européens, entre les citoyens et leurs représentants n'est pas faite pour rassurer.

Crise majeure de la représentativité

L'élite politique des États membres de l'Europe fonctionne de plus en plus en vase clos, coupée des réalités. Elle rompt, de ce fait, le nécessaire consensus qui doit s'établir avec les populations autour de l'intérêt commun.

Pour s'en faire juge, prenons pour exemple le spectacle consternant des ténors politiques français, partisans du « oui », au soir du référendum, unis dans une même attitude contrite, cherchant à interpréter non pas le sens d'une défaite — de leur défaite! —, mais bien le pourquoi de l'incompréhension et de l'ignorance exprimées par la majorité de la population. Ils n'ont, à aucun moment, manifesté l'intention d'une remise en question de leur propre façon de penser, de voir et d'agir, tant ils sont sûrs de détenir la Vérité! Il ne leur est jamais venu à l'idée qu'ils pourraient, eux, être dans l'erreur tant est enracinée leur conviction qu'il n'y a pas d'alternatives au monde qu'ils ont bâti. On en viendrait presque à se demander pourquoi ils sollicitent encore les suffrages de ces citoyens pour assurer leur (ré)élection. Le constat est d'autant plus frappant qu'en France le débat s'effectue traditionnellement sur une ligne de fracture gauche/droite. La question européenne a agi comme un révélateur en démontrant qu'une telle ligne de fracture n'est plus opérante sur les grands enjeux de société. Si, entre la gauche et la droite, il existe encore des nuances, elles ne semblent plus être que des variations des mêmes choix fondamentaux d'un monde ramené au plus petit dénominateur commun de l'échange des marchandises. Ce monde est la base du nouveau cosmopolitisme des élites.

Au moins, en France, y a-t-il eu débat et consultation! Ne cherchons pas pareille audace en Wallonie atteinte depuis longtemps par le virus du consensus mou dans lequel l'état de l'opinion publique ne tient finalement qu'une place congrue. Mais si, comme le prétend la RTBF, le Belge, et par conséquent le Wallon, est europhile "par nature" (*sic*) pourquoi faudrait-il s'encombrer d'un débat sur son avenir? Ainsi, l'Europe peut devenir demain une république bananière ou se transformer en un système totalitaire sordide, le "Belge" restera contre vents et marées europhile et de façon innée qui plus est, c'est-à-dire exempt d'esprit critique! L'attitude digne et courageuse de l'ancien député européen socialiste Jean-Maurice Dehousse et du député wallon écolo Bernard Wesphael n'y changera rien. Ils n'y aura qu'un simulacre de débat au Parlement wallon. Ils n'auront obtenu qu'une fin de non-recevoir du président de ce même Parlement quant au principe d'une consultation populaire.

Que ce soit en Wallonie, en France, en Allemagne

ou ailleurs, en cadenassant le discours, les responsables politiques ont non seulement accentué le divorce en cours d'avec une majorité de leurs concitoyens, mais ont ouvert littéralement la voie à l'expression de toutes les démagogies. Cette rupture a un prix, car elle remet fondamentalement en cause le fonctionnement même du système de représentativité sur lequel sont fondées les principales démocraties occidentales. Cette crise va de pair avec le nivellement des esprits. La globalisation, définie comme inéluctable par ces élites, entraînerait, selon eux, une disparition souhaitable de tous les particularismes. La déshumanisation qui en découle est sans doute plus à la base de la résistance des populations que l'insécurité économique. En fait, les peuples refusent de renoncer à leurs traditions transmises de génération en génération au cours d'une épopée multiséculaire, c'est-à-dire tout simplement de mourir. Les peuples doivent rester les gardiens de l'Histoire et de son sens. Espérons qu'ils prendront conscience de la nécessité de se réapproprier la *Res Publica*. ■

Le dessous des cartes

Qui se souvient de la colère froide et donc rentrée du rédacteur en chef du *Monde* annonçant, au tournant du siècle, qu'il mettait fin à ses pourparlers avec *Vers l'Avenir* par suite d'un complot vaticano-flamand?

On a fait semblant de rien au nord de la frontière mais voici que la menace se précise. Media-bel, structure financière commune au groupe namurois et à des intérêts flamands majoritaires, a tenté de déplacer les services techniques du journal dans la périphérie flamande de la région centrale. Il a fallu que le personnel se mette en grève pendant deux jours pour que la direction des éditions de *l'Avenir*, filiale à 75% du groupe de presse flamand *VUM*, éditeur entre autres du *Standaard*, du *Nieuwsblad* et du *Volk*, ajourne provisoirement (?) la décision du Conseil d'administration.

Jean-Marie Colombani connaissait le dessous des cartes. Ce qui est en jeu, c'est l'orientation que prendra la Wallonie dans une Belgique en déliquescence et une Union européenne en désarroi. Les Wallons ne constituent qu'une modeste fraction de la nation française mais ils commandent l'accès à Bruxelles, ville internationale et francophone. Les liens entre les unes et les autres doivent être consolidés et garantis. Les circonstances sont telles que tout le monde peut et doit y trouver son compte. Le traité de Versailles est dépassé. Celui de Vienne (1815) l'est aussi en ce qui nous concerne.

La rédaction

Florence Aubenas et Hussein Hanoun sont libres!

L'espoir est devenu réalité, notre joie est immense. Nous dirons encore notre admiration pour leur courage et leur esprit de résistance à l'adversité, exceptionnel exemple pour tous les otages.

Bravo enfin pour les services français, Affaires étrangères et DGSE, pour leur efficacité redoublée. Rappelons-nous: l'heureux dénouement de l'affaire Chesnot - Malbrunot n'est pas loin.

Vive la France!

Jacques ROGISSART

Dans la fierté ou la peine, ce cri jaillit si naturellement de nos poitrines lorsque l'évocation de la patrie caresse nos pensées! Hélas, dans les épreuves de la Wallonie, il nous vint plus souvent comme la conjuration du malheur que dans la joie du succès. Mais le 29 mai, il a retenti sur nos lèvres plissées par le sourire radieux de la victoire. La France a rejeté l'ignominie néolibérale! Elle a proscrit l'oubli d'elle-même dans les drogues du mercantilisme et de la finance! Elle est redevenue la Grande Nation des révolutions salvatrices! Et, par une magie facile de la mémoire, les traits splendides et farouches de la déesse de l'Arc de Triomphe se sont enflammés aux accents de la Marseillaise qui sort de sa bouche de pierre, muette et pourtant assourdissante aux oreilles des forgers de chaînes. Ce fut un de ces moments où le mot de République prend un sens sacré et force au recueillement dans la grandeur.

Oh, ce n'est point que nous attendions le cœur léger le référendum sur cette pièce de technocratie dévoyée que ses auteurs osent appeler Constitution européenne. Une formidable coalition d'intérêts affairistes, politiques, ecclésiastiques et corporatistes bâillonnait la voix du peuple dans les médias où se déversaient les mensonges les plus éhontés, depuis les plus hauts sommets de l'État et des principaux partis. Combien semblaient faibles et démunis les réseaux de la résistance! J'avoue avoir craint que la nuit de la pensée ne se prolonge encore dans une durée polaire. Mais voici qu'est apparue en pleine lumière une réalité que j'invite à voir depuis longtemps, y compris dans nos colonnes: une énorme masse de citoyens est devenue insensible aux consignes des états-majors partisans et au radotage des idées reçues. Avec une vision correctement ajustée aux réalités profondes, elle s'autodétermine à l'écart chaque fois qu'elle en a l'occasion.

On a constaté, le 29 mai, toute la largeur du fossé qui sépare les élus des électeurs. Pour le combler, il faut que les premiers changent et non les seconds. Et surtout que l'on ne prenne pas la leçon de ce jour-là comme un enseignement ponctuel. Elle vaut pour tous les grands problèmes sociétaux. A l'ignorer, on fera lever d'abondantes moissons pour l'extrême gauche ou l'extrême droite, habiles à exploiter le ressentiment populaire.

Les gouvernants s'amenderont-ils? On peut en douter dans l'immediat en écoutant les réactions à une défaite qui est leur dans toute l'Europe. Les uns cherchent une nouvelle sauce pour accommoder la salade néolibérale. D'autres professent qu'il faut mieux "expliquer". Expliquer quoi, grands dieux? Comme dirait Napoléon, les faits brillent comme le soleil. Les tenants du "non" ont parfaitement compris que l'Union européenne est devenue un agent de la mondialisation voulue, avec une folle inconscience, par des cénacles occultes et puissants, manipulant des doctrinaires illuminés et des idéalistes candides. Que cette voie mène au déchirement de notre tissu productif, voue à la casse sociale la partie la plus fragile de nos populations et suscite la corrosion des identités culturelles et nationales. Ils ne veulent rien de tout cela et aucune exégèse des professionnels de "l'intox" n'y changera quoi que ce soit.

On est seulement curieux de savoir comment les précités vont s'y prendre. Leurs bobards se dégonflent l'un après l'autre. Ils voyaient la France bannie par le continent si elle foulait aux pieds la pensée unique (1). Les Néerlandais lui ont emboîté le pas, d'un coup de jarret plus vigoureux encore, et avec des raisons très voisines des siennes. Outre que d'autres désaveux du machin bureaucratique sont à attendre, on ne saurait attacher grand prix aux ratifications parlementaires décapitées d'une consultation des citoyens. Dans *Le Monde* du 1er juin, le député allemand Peter Altmaier, démocrate-chrétien et eu-

rophile, reconnaissait honnêtement qu'appelés à un référendum, ses compatriotes auraient voté "non" comme les Français. Les mensonges des maastrichtiens leur reviennent en pleine figure. Se souvient-on des promesses sociales que les eurocalfards Delors, Lamy et consorts — des socialistes, figurez-vous! — assenaient à la France hésitante, en 1992, pour lui faire ingurgiter un traité concocté dans les officines les plus réactionnaires du monde?

On a voulu aussi persuader les Français que leur pays ne pesait plus rien dans les affaires de la planète. Pourquoi alors tant de hauts dignitaires étrangers sont-ils accourus pour l'adjurer de dire oui? La vérité est qu'elle est au quatrième rang économique mondial (ex-aequo avec la Grande-Bretagne) et au troisième (ce sont les Anglo-Saxons qui l'admettent) dans l'ordre militaire. Bon gré mal gré, il faudra écouter ce qu'elle a à dire et bien veiller à ne pas la froisser. Et puis, c'est à peine croyable, les eurocrates ont sorti le vieil épouvantail du péril jaune du placard où les mites le bouffaient depuis la révolte des Boxers (1900)! Ils daubaient sur l'impissance française à repousser ce croque-mitaine, eux que leur théologie mondialiste détourne d'imiter les États-Unis par une prompte riposte à l'invasion des textiles chinois!

Valmy sauva la Révolution, mais il fallut encore Jemappes et Fleurus pour que ses foudres commentent à calciner l'Europe des rois. Nous ne sommes, nous aussi, qu'au début d'une lutte acharnée. Jeter aux oubliettes la Constitution giscard-dehaenienne est sans doute, pour paraphraser Churchill, la fin du commencement, mais pas encore le commencement de la fin. Les prochains objectifs seront la révision en profondeur du pacte de stabilité monétaire et de croissance, le placement de la Banque centrale européenne sous la tutelle du Conseil des chefs d'État et de gouvernement et une réduction significative des pouvoirs de la Commission en matière de concurrence. Alors seulement, >>>

on pourra parler de politiques authentiquement axées sur l'intérêt général et l'indépendance de l'Europe — une Europe réconciliée avec la France qui reviendra à l'avant-garde.

**POURVU QUE CELA
NE DÉTEIGNE PAS
SUR LES WALLONS...**



La classe politique belge n'eût pas été ce qu'elle est si elle ne s'était distinguée dans le ridicule vis-à-vis de ses homologues européennes. Non contente d'avoir ratifié à la sauvette la Constitution qui insulte ses propres programmes sociaux et d'avoir répandu sur les ondes publiques tous les clichés de la propagande europhilique, elle veut expliquer son ouvrage après coup, sans le soumettre, bien entendu, à l'appréciation des peuples du royaume. Il faut, c'est vrai, rendre justice au MR et à Ecolo pour leur proposition d'organiser une consultation civique. Mais ils n'ont pas bataillé longtemps contre le Grand Khan du PS. Celui-ci, ayant muselé électeurs et militants, a eu l'imprudent toupet d'aller meetinguer avec ses amis du département du Nord, lequel en votant "non" à 65 % l'a plongé lui aussi dans la déconfiture des béni-oui-oui. Quelle valeureuse croisade après les récentes désolations que viennent de valoir à la Wallonie fermetures et délocalisations industrielles opérées au nom de l'Europe mondialisée! Dira-t-il un jour que le pouvoir politique doit reprendre les armes de la guerre économique que lui et ses pareils ont laissé neutraliser dans les arsenaux

de l'eurocratie? Faute de le comprendre, faute d'évoluer vers le jacobinisme, c'est-à-dire en intégrant le concept de patrie dans leur socialisme flou, les partis sociaux-démocrates iront de crise en crise, comme cette Union européenne à laquelle manquent deux choses: faire l'union autour d'un projet roboratif et préférer l'Europe des nations au cosmopolitisme de la finance.

Réhabiliter la volonté politique pour s'arracher à la pesanteur des fausses fatalités que fabriquent l'ignorance et l'affaissement du courage, est-ce donc si difficile? Au XXe siècle, la Flandre et le Québec nous en ont pourtant montré l'instructif exemple. Eh bien, nos partis francophones viennent eux aussi, enfin, d'en faire la démonstration en brisant l'offensive thioise visant à scinder l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde. Une toute petite démonstration, disent certains de nos amis. Je ne suis pas d'accord. Quoique l'enjeu fût très secondaire, on avait rarement entendu parler tant du séparatisme à propos de cette résistance, aussi opportune qu'inattendue, au prédateur du nord. Voilà bien une éventualité qui met la peur au ventre de nos oligarques. Cette fois, ils l'ont surmontée. Mieux encore: ils semblent devenus conscients que le système belge n'en a plus pour longtemps et ils réfléchissent un peu, oh! pas à très haute voix, à ce qui va suivre.

Malheureusement, cette réflexion reste anémiée par deux causes de faiblesse: l'absence d'une perspective nationale claire (le Wallo-brux comme substitut à la Belgique ne sera qu'un palliatif) et le pessimisme envers la Wallonie elle-même. Il y a lieu de s'inquiéter des diagnostics alarmistes qui courent ces jour-ci sur l'état de notre économie. Non seulement ils exagèrent dans la sinistrose, comme le montrait tout récemment le dossier réuni par la revue *Touidi* (livraison d'avril-juin), mais ils renforcent le complexe d'asservissement de notre population et l'effroi de nos décideurs devant l'approche de la sécession. D'un point de vue réunionniste, j'ajoute-

rai qu'ils desservent notre cause auprès de la France elle-même. Le belgicisme de la plupart des auteurs transparaissant dans leurs analyses, on peut légitimement se demander si l'on n'assiste pas à l'une de ces opérations psychologiques plus ou moins grossières dont le régime fut prodigue autrefois: vous souvient-il de l'apocalypse qui nous fut prédite si le fédéralisme voyait le jour?

Aucune médication prescrite à l'économie wallonne ne sera efficace si le traitement isole celle-ci de sa coupole politique. L'initiative publique lui est indispensable, non pour satisfaire à des conditions doctrinaires, mais tout simplement parce que nos initiatives privées sont pour le moment trop faibles. Ceci doit nous mener à la quête d'un État bienveillant envers la Wallonie. Un État wallon, j'en ai toujours été convaincu et le fédéralisme en apporte un début de preuve, améliorera les choses, mais seulement à court terme. La France, elle, nous procurerait, avec l'énergie spirituelle d'une vraie nation, les moyens d'un redressement plus rapide (voyez le département du Nord) et d'une projection de notre génie propre très au delà du futur proche.

Ne nous laissons pas de redire que nos malheurs, même agencés par la Main invisible chère aux néo-libéraux, ne résisteront pas à un effort de volonté. La volonté? Une vertu collective, bien française, d'un peuple qui ne croit pas à un fatal enchaînement des cycles. Alors, pour la Wallonie, comme pour l'Europe, crions à pleine voix: vive la France!

(1) On a voulu faire croire que les Français ont surtout voté, le 29 mai, contre leur gouvernement. Mais celui-ci se liait étroitement à la politique européenne que le référendum a répudiée. Au reste, on assiste au même phénomène dans toute l'Europe occidentale. Ce qui est nouveau, c'est que les peuples commencent à se lasser des alternances classiques qui ne changent rien à rien.

Thank you, Mister Blair!

Interviewé le 14 mai dernier par Patrick Poivre d'Arvor au JT de TF1, le Premier britannique a répondu d'abord en français, langue qu'il manie avec aisance — reconnaissons-le! —, puis, soucieux des nuances, il a préféré passer à sa langue maternelle. Sage réaction, direz-vous! Sans doute, mais imaginons un Français, un Italien ou un autre Européen, plus ou moins anglophone, désireux d'en venir à sa langue maternelle. Sera-t-il traduit? Qui peut, en effet, prétendre avoir la connaissance exhaustive d'une seconde langue?

Cela démontre en tout cas la sottise de vouloir "angliciser" tous les Européens afin de régler tous les problèmes (diplomatiques, politiques, économiques, juridiques, etc.) par l'utilisation d'une *lingua franca*, en l'occurrence l'anglo-américain. Pour plus de sécurité, gardons bien nos langues, supports de nos cultures.

Un grand merci, M. Tony Blair, pour avoir apporté (sans le vouloir peut-être!) de l'eau au moulin des défenseurs des langues européennes.

A Namur, le 8 juin...

Au confluent de la Meuse et de la Sambre, ce jour-là, devant les murs du vieil hospice Saint-Gilles, il n'y a guère plus de deux cents personnes. Bien peu pour faire entendre la voix du NON à la Constitution européenne, NON à la régression sociale, NON à la démocratie confisquée.

Il se peut que les luttes ouvrières aient donné un caractère, voire une identité à la Wallonie. Cette identité-là, dont se réclame une certaine classe dirigeante, se porte encore à la boutonnière, à la façon d'un colifichet. Mais le peuple wallon n'a plus conscience de

rien, et surtout pas de lui-même. Qu'importe, nous sommes là, nous, le Rassemblement Wallonie-France, et nous ne passons pas inaperçus. Nous sommes là, nous, soucieux de réveiller ce peuple assoupi qui ne veut pas voir qu'il sombre avec la Belgique. Nous sommes là pour lui montrer le chemin de la France autant que celui de la réflexion citoyenne. Nos drapeaux bleu-blanc-rouge réagissent au vent, au soleil, aux discours. Le président de la CGSP tempère: "*Nous ne sommes pas venus pour prendre la Bastille*". Evidemment. Paul-Henry Gendebien n'a pas été invité à la tribune,

nous le regrettons, mais l'orateur, Jean-Maurice Dehousse le salue chaleureusement, puis s'arc-boute sur les valeurs de la République française. Quand JMD rappelle le grand homme du 18 juin, en parlant d'un combat *pour la France*, d'un combat *de la France*, c'est Jean-Maurice de Gaulle qu'on applaudit.

Même l'Internationale nous renvoie à la Commune de Paris. Ne manquait plus que la Marseillaise.

Allons enfants de Walloniie..

Georges RÉGIBEAU

Dardenne x 2 = une Palme d'or

"Le cinéma belge pouvait frissonner de plaisir" a noté Louis Danvers, envoyé spécial du *Vif/L'Express* à Cannes.

Mais qu'a-t-il de 'belge' ce cinéma qui nous fait vivre dans les entrailles de Seraing? Qu'a-t-il de 'belge' ce cinéma maintenu chez nous dans le carcan des moyens budgétaires d'une Communauté française désargentée? Qu'a-t-il de 'belge' ce cinéma de qualité boudé par son propre public qui n'aime sans doute pas de voir la réalité wallonne filmée avec autant de vérité? Il est tellement plus facile de mâchonner ses pop-corns devant les multiples productions américaines qui nous abreuvant de violence gratuite et de sexe tout aussi gratuit.

Modeste, élégant, fraternel, avec au passage une dédicace à Florence Aubenas et Hussein Hanoun, toujours otages à ce moment, tel fut le triomphe des deux frères qui en profitèrent pour rappeler le désintéret apporté au cinéma et à la culture en général par les responsables politiques de Wallonie et de Bruxelles

Ils eurent aussi le bon goût de ne pas céder à la facilité qui consiste à se parer des oripeaux d'une belgitude seyant si bien au palais de Laeken et dans les cercles inspirés par un régime qui fait flèche de tout bois pour servir ses intérêts.

Merci aux Dardenne!

C'est le titre choisi par Pascal Mériageu dans *Le Nouvel Observateur* du 16-22 juin pour présenter le journal (*) écrit par Luc Dardenne. Il termine son article en donnant la parole aux deux frères: "*Notre époque en a marre des pauvres et des parias. Charlot est juste un ringard. Le cinéma qui pourrait nous les faire voir n'a plus envie de voir... Notre question n'est pas: le spectateur va-t-il aimer notre film? Mais: notre film va-t-il aimer le spectateur?*"

Et le journaliste de terminer par un vibrant: "*Merci, Messieurs!*".

Paul DURIEUX

(*) Au dos de nos images, 1991-2005, aux éditions du Seuil, 330 p.

Au tournant

Marc DE MIDDELEER, docteur en droit, UCL

2005-2007: voici venu le temps des turbulences de fond. Pour le chantier de l'Union européenne comme pour celui de la désintégration belge (BHV, Brussel Vlaams "Forum institutionnel"). Il ne suffira plus, sur ces deux plans, de chercher à gagner du temps. Les antagonismes sont patents et se durcissent.

Quelle Europe, "dans quels contours?"

L'empire culturel, linguistique et économique anglo-américain "évangéliquement" missionnaire, prétend avoir, par pur affairisme, une vocation universelle. Mais d'autres puissances émergent et, dans le même temps, la construction de l'Europe reste en mal, de consensus sur l'architecture politique et sociale à lui donner, et sur la fixation d'une frontière géographique et culturelle bien acceptée. Une zone de libre-échange ouverte à tous les trafics ne fait pas une construction politique, militairement crédible. Dans sa leçon inaugurale au colloque "Culture et frontière de l'Europe" présidé par le recteur de UCL (Louvain-la-Neuve) et parrainé par la Commission européenne, le professeur E. Barnavi relevait déjà en 2000: "Prétendre élargir ses frontières aux dimensions du monde sous prétexte que ses valeurs sont universelles, c'est rendre un bien mauvais service à la cause européenne, et aussi, je crois, à ceux dont on veut du bien. Les "frontières" de l'Europe restent en gros celles de l'empire carolingien. Les grandes crises qui inaugurent la modernité occidentale — l'humanisme, la Réforme et les guerres de religion, l'émergence de l'État moderne — n'affectent pas cette formidable continuité! Elles brisent l'unité religieuse et politique de l'Occident chrétien — autrement dit de l'Europe — mais non son unité culturelle. Les humanistes de la Renaissance coulent leurs valeurs dans ce même moule, tout comme les néo-humanistes des Lumières le feront deux siècles plus tard. Sans Thomas d'Aquin pas d'Erasmus, sans Erasmus pas de Voltaire.

Cela dit, ce fait ne s'impose pas à la conscience des élites avant le XIVe siècle. Deux défis considéra-

bles les alderont à s'en apercevoir: l'un, interne, est, paradoxalement, l'émergence de l'État moderne; l'autre, externe, est la menace de l'islam turc."

Et le professeur Barnavi d'ajouter: "Si l'histoire a un sens, si les civilisations ont un sens, si la géographie a un sens, vouloir bâtir l'unité sur la dissemblance et l'écartèlement équivaudrait à un sabotage. Cela est vrai pour le Proche-Orient arabe, cela est vrai aussi pour le Maghreb."

Ces avertissements et cette analyse sont d'un poids capital sachant qu'il n'y aura pas d'Union européenne significative sans personnalité juridique, qu'il n'y a pas de droit opérant sans souveraineté (notamment par rapport aux États-Unis d'Amérique) et que, comme le souligne J.-C. Guillebaud, "les souverainetés deviennent infirmes ou purement théoriques dès qu'elles cessent d'être territorialistes" (*La refondation du Monde - Seuil*).

Pour la volonté et le réalisme responsable

Écartons l'ambiguïté des refus qui ne proposent pas de solutions alternatives meilleures et concrètes. Oui, il faut faire l'Europe-puissance et il faut sauvegarder l'euro, seule devise capable de contrebalancer la force du dollar qui pèse sur les flux des investissements et des échanges à l'échelle de la planète contribuant ainsi à l'hégémonie américaine.

Déjà en 1933, Julien Benda écrivait: "L'Europe sera un produit de votre esprit, de la volonté de votre esprit, non un produit de votre être. Car il n'y a pas d'Être européen" (Discours à la Nation européenne).

Cet indispensable volontarisme doit aller de pair avec un réalisme responsable.

La mondialisation (notamment par les nouvelles techniques de

transport et de communication en développement continu), les lois de l'économie, la compétition, la prise d'avantages comparatifs par la recherche et le développement des innovations et par la productivité, la faillite avérée des systèmes collectivistes et des économies fermées, autant de données que l'on ne peut ignorer ni tenir pour rien.

Aucun État-nation seul, replié sur soi, ne pourra en faire fi sous peine d'ankylose et de déclin rapide et douloureux, voire de régime oppressant.

Cela étant, le tout-à-l'économie et le libre marché commercial et financier sans plus — cette approche affairiste, simpliste, brutalement réductrice — ne font ni l'homme, ni l'humanisme, ni les valeurs de l'Europe par ailleurs tant mises en avant.

Le politique doit reprendre et garder la prééminence; par sa mission d'arbitrage et de garant du bien commun, de l'égalité citoyenne, des droits élémentaires de la personne, notamment de sa culture propre, de son droit à la justice sociale (à ne pas confondre avec la charité) et à une éducation de qualité pour tous.

Tel est l'enjeu, au cœur du débat ravivé autour de l'Union européenne et de sa philosophie existentielle en manque troublant d'explications convaincantes. L'Europe ne se fera pas à se vouloir un clone anglo-américain ou un modeste appendice transatlantique sous prétexte de pragmatisme consumériste de l'immédiat.

Tout défenseur de la démocratie ne peut que rendre hommage à ces pays, l'Espagne, la France et les Pays-Bas, qui ont voulu soumettre au référendum populaire — quel qu'en soit le risque! — le projet de Constitution européenne, ces dispositions et orientations déterminant à long terme l'avenir des gens.

>>>

Les peuples de France et de Hollande ont exprimé très nettement leur refus du texte proposé. On ne fait pas l'élargissement de l'UE à marche forcée, au mépris de l'avis des peuples.

Que les mots aient un sens

Ce Non a le mérite d'ouvrir la voie à une réflexion approfondie et plus critique dans le sens de l'humanisme qui est et doit rester le sens de l'Europe, pour remédier aux obscurités, ambiguïtés et confusions de genre émaillant ce projet de charte, de surcroît particulièrement long et boursoufflé, en bref "illisible" (4 sur 10 au baccalauréat). Nous ferons nôtre l'exhortation pertinente du professeur P. Löwenthal (UCL) relevant ce que la lecture du texte fait bien apparaître:

"Prenons-les au mot :

* Les avocats du 'oui' vantent la démocratisation de l'Union et notamment l'extension des matières sur lesquelles on pourrait décider à la majorité. Mais le projet reprend les dispositions en vigueur en matière économique et sociale et l'on ne pourra donc plus les modifier qu'à l'unanimité!

* Ils disent vouloir une Europe sociale et que la Constitution incorpore la Charte sociale européenne. Mais il est écrit que cette Charte — et les droits humains — n'ont que valeur de principe et qu'ils sont subordonnés aux autres dispositions, donc à l'économique!

* Ils disent que le projet veut 'faire' l'Europe. Mais il comporte une masse de protocoles annexes, plus volumineuse que la Constitution elle-même, où les États accumulent leurs réserves et leurs exceptions. Et il est écrit que ces protocoles (qui les a lus ou simplement vus?) font partie intégrante du traité!

Le projet constitutionnel n'est pas seulement très 'libéral', voué au marché et à sa mondialisation plutôt qu'au bien-être des populations.

Il est verrouillé dans ce sens! Jusqu'à ce que les États veuillent unanimement autre chose. Une crise n'est-elle pas préférable?" (*Le Soir et La Libre*, 31.05.05).

Le point de vue est social-démocrate et humaniste.



Il est intéressant d'observer que le traité constitutionnel européen n'échappe pas non plus à la critique acerbe du conservateur américain Irwin Stelzer, directeur des études économiques au fameux *Hudson Institute* spécialisé dans les questions de compétitivité et d'intégration européenne, qui déclare:

"De mon point de vue d'économiste américain qui aime l'Europe et croit au génie français, le traité constitutionnel est un document délirant. Je dois être à peu près le seul, au moins aux États-Unis, à l'avoir lu. Ce n'est pas un traité constitutionnel, c'est un catalogue, un fourre-tout qui promet d'aller sur la lune ou de définir l'hymne européen. L'Europe politique? Pourquoi pas, mais vous mettez la charrue avant les bœufs. Cela ne veut rien dire si vous ne réduisez pas le chômage et ne donnez pas des perspectives aux jeunes diplômés et l'envie d'entreprendre et de risquer. (...) Ce qui me frappe, c'est le fait que les élites politiques européennes ne semblent pas comprendre." (*Le Monde*, 01.06.05).

Quel après-Belgique?

Le royaume, qui aime à s'autoproclamer "modèle institutionnel pour l'UE" ou "laboratoire de l'Europe" allant jusqu'à proposer son enseignement et les "compromis à la belge" comme "modèles d'entente" aux pays divisés et conflictuels comme lui, se révèle être un vrai faux exemple. L'État belge se

délite et la déstructuration en cours est un contre-modèle pour une fédération d'intégration et de coopérante solidarité.

Maître en double langage, le Premier ministre Verhofstadt plaide pour une Union politique et sociale vraiment fédérale et intégrée au niveau européen mais, Flamand, participe du Mouvement flamand et œuvre discrètement ou ouvertement, au niveau belge, à la désintégration visant à vider les instances fédérales de leur pouvoirs et moyens fédérateurs (dont les éléments essentiels de solidarité 'nationale': fiscalité, sécurité sociale, "politique de l'emploi, voire justice). Le "Forum institutionnel" est prévu à cet effet à l'agenda de 2005-2007. Nationaliste flamand masqué, il verrait heureusement l'avènement des "Régions-Unies d'Europe", une Union européenne diluant les États-nations plurisécularisées et noyant leurs brillantes cultures, au nom du pragmatisme, dans le *pidgin-English*, le *globish*. A l'instar des nouvelles républiques séparées mais fédérées au niveau de l'UE telles la Tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, Chypre, etc... (élargissement à suivre), la Flandre s'instituera dans ce cadre en république autonome, derrière le paravent d'une Confédération belge ou non.

Cela ne tardera plus à l'échelle de l'Histoire: l'objectif et la volonté sont là, fondés sur un nationalisme populaire certes archaïque mais bien vivant et de surcroît organisé depuis le XIXe siècle. La bataille des frontières d'État (BHV et Fourons) et de la purification ethnolinguistique (suppression, entre autres, des droits constitutionnels des majorités francophones en périphérie bruxelloise) se prépare. Celle-ci sera décisive pour le proche avenir.

Le Monde diplomatique publié à Paris en juin 2005 consacre 2 pages au "cloisonnement identitaire entre Flamands et Wallons". Précisons. L'idée force de la Flandre, c'est le "territoire", le "droit du sol", de tradition germanique. Et puis il y a cette différence essentielle avec la Wallonie et Bruxelles:

>>>

un sentiment identitaire et un objectif nationaliste et égocentrique fort, nourris par sa prospérité du moment (favorisée par sa façade maritime et le port d'Anvers) et, facteur primordial mal pris en compte, par des sentiments de rancœur et de revanche à prendre envers quiconque parle français, fruit d'une mémoire collective d'"humiliation" historique due aux élites nobiliaires et bourgeoises francophones (le noyau dur du belgicisme subsistant).

Le président wallon Van Cauwenbergh le reconnaît enfin aujourd'hui: "L'enracinement des idées flamandes d'autonomie, de liberté, d'exercice de compétences accrues sur son propre territoire, cet enracinement est profond. C'est une illusion de croire qu'il y aura en Flandre un sursaut citoyen en faveur de l'État Belgique" (*Le Soir*, 25.05.05).

On ne peut omettre l'instinct social flamand — par nature hors du domaine rationnel — appuyé sur sa francophobie obsessionnelle profonde et très difficilement cu-

vable. L'erreur à ne pas commettre serait donc d'orienter la politique et par là le destin des jeunes Wallons et Bruxellois vers la Confédération belge pour que subsiste uniquement une Belgique formelle en droit public international, et de croire retrouver par ce biais chez les Flamands un esprit soudain renaissant de dialogue et une logique de coopération et de solidarité sociale "confédérale". Fantasmel!

Résister au chantage et à la peur

"Conserver la Belgique dans un confédéralisme inégalitaire pour garder le contrôle flamand sur Bruxelles": une soixantaine d'intellectuels de haut niveau, wallons et bruxellois, dénoncent dans *Le Soir* ce dessein machiavélique de la Flandre dans un Appel solennel aux partis politiques de la Belgique française: "**Surtout ne cédez pas!** Vous livreriez Bruxelles à la Flandre et ce serait la fin de la Belgique." Et ils se font plus précis s'il en était besoin: "Si

demain la partition de la Belgique devait suivre celle de l'ex-Tchécoslovaquie en 1992. — le scénario n'est plus de la politique fiction — Bruxelles, en cas de scission de l'arrondissement de BHV, serait totalement enclavée en territoire flamand, sans lien de contiguïté avec la Wallonie et ne tarderait pas à devenir la prochaine cible des revendications flamandes.

Par ailleurs, à la menace de partition de la Belgique, brandie régulièrement comme l'apocalypse pour la Wallonie et Bruxelles, nous répondons qu'il ne faut pas avoir peur de notre avenir, quel qu'il soit, **il faut le choisir et le construire, sans se le voir imposer par quiconque ou par les circonstances.**" (site <http://www.bhvavenir.be>).

Structurer et dynamiser concrètement sur les plans institutionnel et politique, l'association et la solidarité entre la Wallonie, la Région de Bruxelles et la France. La crise est salutaire. Le temps est à l'action innovante.

"Impossible n'est pas français", c'est belge

Adrien LAURANT

Grâce à la France, la question de l'approbation du *traité constitutionnel européen* est dans tous les esprits, tant elle a donné lieu à des polémiques de qualité variable mais souvent passionnées et passionnantes. Sans ces débats, combien d'entre nous auraient ne fût-ce qu'une vague idée du projet de Constitution? La question est pourtant tellement sérieuse, elle engage tellement l'avenir des Européens, qu'il semble évident de consulter la population.

Au Parlement fédéral, on ne s'est même pas posé la question puisqu'il est supposé que le citoyen belge ne pense pas. Ce serait un crétin. La Haute assemblée belge, elle, pense. Elle est tellement haute!

Le 7 juin dernier, une délégation syndicale avait reçu un accord de principe du président du Parlement wallon, José Happart, pour défendre, le lendemain, devant la Haute Assemblée wallonne, l'idée d'une consultation populaire sur le sujet de la Constitution européenne. Le 8 juin, à Namur, après des discours devant une assemblée de responsables syndicaux et une bonne représentation du RWF, la délégation s'est présentée poliment et... la parole lui a été refu-

sée! Le président du Parlement wallon oubliait simplement que, jadis, il avait fait un vibrant appel à la démocratie en recourant à la consultation populaire pour déterminer l'appartenance régionale des Fournons. Sur quel pic veut-il encore grimper?

En Belgique, en Wallonie — et dans les deux autres Régions sans doute — la démocratie directe est impossible, même sur des sujets majeurs. Pensez donc, ma bonne dame! Si le Nord et le Sud avaient voté différemment comme en 1950! Que devenait le gouvernement fédéral avec son vote pour le oui?

* "L'affaire BHV" est un autre sujet d'actualité. Elle remonte en fait aux lois Larock-Gilson de 1962 lors de ce qui était appelé le "clichage de la frontière linguistique" avec le corollaire des "communes à facilités".

Dans un pays normal, on aurait commencé par définir l'agglomération de Bruxelles sur base de critères objectifs du genre, par exemple, de ceux qu'emploient les géographes: un seuil minimal de densité de population (habitants par hectare) des "*secteurs statistiques*". Une consultation populaire aurait ensuite permis de connaître démocratiquement la volonté d'appartenance à l'une des trois régions: >>>

Bruxelles-capitale, Région flamande, Région wallonne. Mais nous ne sommes pas dans un pays normal: la volonté flamande — explicable, en fait — prime sur la démocratie. Traiter démocratiquement les problèmes communautaires est impossible. Le fil conducteur de ces dérives insensées est le chemin vers l'indépendance de la Flandre. Et il semble impossible à presque tout le corps politique francophone d'en prendre conscience et d'agir en conséquence.

La logique elle-même est parfois impossible, y compris dans la terminologie. Ainsi en est-il des "communes à facilités pour minorités linguistiques". Dans les communes de la périphérie bruxelloise, les facilités y sont difficiles (et bientôt impossibles) et les minorités y sont majoritaires, parfois même très majoritaires comme à Crainhem, Drogenbos ou ailleurs. Et on se trouve avec une ville privée de son hinterland et, dès lors, en proie aux paradoxes économiques, sociaux et managériaux les plus invraisemblables. Et on se retrouve avec des bonimenteurs pour nous dire que la Belgique est un modèle de démocratie alors que Bruxelles, tout comme Jérusalem et comme le fut Berlin, est coupée en zones ethnopolitiques, non pas en secteurs comme dans ces deux dernières villes, mais en couronne. Les droits des francophones de la périphérie sont "bétonnés dans la Constitution". Ils sont imprescriptibles? Allons donc!

Traiter par la logique le problème du survol de l'agglomération bruxelloise est impossible. Les pilotes ne le savent que trop bien. Les profits doivent être pour les uns, les nuisances sonores pour les autres.

Chacun d'entre nous sait que l'économie wallonne ne va pas bien. Un faisceau d'indicateurs macro-économiques convergent vers ce constat. Les économistes le savent et le disent, les pays voisins le savent, les ambassades le savent, les consulats généraux le savent. Mais le dire ou l'écrire est prohibé.

Le sénateur MR Alain Destexhe l'a appris récemment lorsqu'il a publié une plaquette de 60 pages A5 intitulée *Wallonie: la vérité des chiffres*, un ouvrage objectif, documenté. Un parlementaire a osé cette réflexion devant les caméras de télévision: "Que Monsieur Destexhe s'occupe des problèmes de Bruxelles! La prospérité de la Wallonie, c'est le problème de ceux qui y habitent et de leurs représentants". En d'autres termes, une thèse est vraie ou fautive suivant le domicile de celui qui l'énonce. Une logique originale! Même dans son propre parti, Alain Destexhe a été vilipendé pour avoir osé dire des vérités qu'il fallait cacher ou transformer en vertus sublimes.

Le meilleur vendeur de peinture rose est sans aucun doute Jean-Claude Van Cauwenberghe, ministre-président de la Région wallonne, en charge du commerce extérieur, qui ne cesse de clamer que "la Wallonie va mieux", que "la tendance s'est inversée, qu'il y a un "rebond wallon" ou que "le Hainaut est aujourd'hui la locomotive de la Wallonie"!

Un exemple parmi cent: La Flandre s'adjuge 80,8% des exportations contre 15,6% pour la Wallonie et 3,8% pour Bruxelles. Dès lors, quand les exportations wallonnes augmentent de 4% (2004), cela ne signifie pas grand-chose. Il en va de même, d'ailleurs, pour le chômage: plus il est élevé, moins il a de chance d'augmenter. Et, réciproquement, c'est en cas de plein emploi (c'est pratiquement le cas de la Flandre), que la perte d'emplois est le plus risqué.

Et ainsi de suite pour de nombreux indicateurs. Et ceci n'est pas inconciliable avec de remarquables performances technologiques wallonnes ou des avancées réconfortantes dans des domaines de pointe.

Pour trancher la question entre le dogme officiel et la réalité, le journal *Le Soir* entre autres a interrogé plusieurs économistes de renom. De même, la RTBF a eu raison de faire, le 19 juin dernier, une "Mise au point" sur l'économie de la Wallonie en invitant une série d'acteurs politiques ainsi que des syndicalistes, un économiste, le président de l'UWE, un patron. Oublions le fait que la faute du retard wallon a été rejetée sur "les autres": les anciens ministres, les ministres actuels, les patrons, le pouvoir fédéral, la "gréviculture", les friches industrielles, la dispersion des pouvoirs (intercommunales, par ex),...

Mais retenons que le constat est désormais admis par tous et qu'il peut être dit: l'économie wallonne ne va pas bien. Elle est très en retard. "En termes de niveau (de production) de richesse, la Wallonie se situe aujourd'hui au niveau auquel la Flandre se situait plus ou moins en 1950." (Professeur Henri Capron, à l'émission *Mise au point* du 19 juin).

C'est un pas important. Voilà au moins un tabou qui est levé. Enfin! Car il est clair *a priori* que le dialogue doit précéder la thérapie et le pronostic.

Parce que les langues se délient, voilà Elio Di Rupo qui annonce la nécessité d'un véritable *Plan Marshall pour la Wallonie*. Attendons. Le général Marshall doit se retourner dans sa tombe en se demandant ce que la Wallonie a fait des aides d'Objectif 1 et des transferts Nord-Sud.

Une chose est certaine: en cas de confédéralisme, en 2007 ou avant, la France ne nous laissera pas tomber! ■

DOSSIER**Le Contrat stratégique pour l'Éducation****Pierre MÉLOT**

Commençons par le commencement. Confronté aux faibles performances du système éducatif francophone, à l'importance des retards scolaires, à la dualisation de l'enseignement et à la concentration d'un grand nombre d'élèves dans des filières de relégation, le Gouvernement de la Communauté française a inscrit l'éducation comme priorité dans la déclaration de politique communautaire approuvée lors de sa formation le 23 juillet 2004. Le 29 novembre suivant, le Gouvernement, les pouvoirs organisateurs et les syndicats d'enseignants, les associations de parents, les fédérations étudiantes, les associations patronales et les syndicats interprofessionnels ont signé une déclaration commune identifiant six objectifs à atteindre pour améliorer l'enseignement obligatoire d'ici à 2013. Pourquoi 2013? Parce que les quelque 50.000 enfants qui entreront en première année primaire en septembre prochain auront terminé la 2^e secondaire (si tout se passe bien) en juin 2013. Et c'est précisément sur cette période initiale (d'une durée de huit ans) de la scolarité obligatoire que le Contrat stratégique pour l'Éducation (CSE) veut mettre l'accent.

Quels sont les six objectifs contenus dans la déclaration commune et que l'on retrouve dans le CSE publié le 21 janvier 2005. Nous les présentons ci-dessous, illustrés de quelques exemples.

1. **Élever le niveau d'éducation de la population scolaire** (atteindre 100% d'élèves obtenant le certificat d'études de base (école primaire) à 14 ans et 85% de diplômés de l'enseignement secondaire supérieur à 20 ans).
2. **Améliorer les performances** (afin de rejoindre la moyenne des pays de l'OCDE, notamment en lecture, mathématiques et sciences; cf. article sur l'enquête internationale PISA 2003 dans *Wallonie-France* n° 60).
3. **Augmenter le nombre d'élèves "à l'heure", c'est-à-dire sans retard scolaire** (passer de 80 à 90% d'élèves "à l'heure" à la fin de l'enseignement primaire et de 40 à 55% à la fin de l'enseignement secondaire).
4. **Favoriser la mixité sociale dans chaque établissement scolaire et dans chaque filière** (les enquêtes internes et internationales révèlent que l'homogénéité sociale à l'école est source d'inefficacité et d'inégalité).
5. **Mettre sur pied d'égalité les différentes filières d'enseignement afin que le choix de la filière soit un choix positif** (supprimer les attestations d'orientation restrictives délivrées à l'issue du 1^{er} degré secondaire).
6. **Lutter contre tous les mécanismes de relégation qui existent au niveau des établissements d'enseignement** (en clair: réduire

l'effet "toboggan" par lequel l'élève "dégringole" du général au technique, du technique au professionnel, du professionnel au CEFA (Centre d'éducation et de formation en alternance).

Sur quels éléments d'analyse le Gouvernement s'est-il appuyé pour déterminer les objectifs à intégrer dans le CSE? Deux sources, complémentaires, ont éclairé le Gouvernement:

1. durant l'année scolaire 2003-2004, trois larges consultations ont été lancées en direction des enseignants du fondamental (maternel et primaire), du secondaire et du spécialisé en vue de recueillir leurs expériences, de connaître leurs difficultés et les solutions qu'ils préconisent;
2. les études, rapports, avis des conseils consultatifs, enquêtes internes et internationales, notamment PISA 2000 et PISA 2003 de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

Aux yeux du Gouvernement, deux constats essentiels justifient des mesures de réforme:

1. la faible efficacité du système éducatif se traduisant par des performances insuffisantes de la population scolaire (en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE);
2. le caractère inégalitaire de notre enseignement, ce qui s'exprime au travers du taux élevé d'échecs scolaires et du choix intensif des filières de relégation.

En conséquence, le projet de CSE s'articule autour de trois axes prioritaires (qui en constituent le Titre 3):

1. le renforcement de la qualité par le recentrage sur les apprentissages de base et par la refondation des enseignements qualifiants;
2. la lutte contre les inégalités;
3. la modernisation de l'organisation du système éducatif.

Concrètement, l'ossature de la réforme proposée par le CSE se présente de la manière suivante:

1. un tronc commun de la maternelle au 1^{er} degré secondaire afin de munir tous les élèves des savoirs de base (mesures préconisées: meilleur encadrement en maternelle et au 1^{er} degré primaire, intensification de l'apprentissage de la lecture, remédiation précoce, lutte contre le redoublement, réduction de l'homogénéité des classes);
2. orientation positive des élèves à l'issue du tronc commun et rejet de l'orientation sur la base de l'échec, c'est-à-dire par la relégation (mesures préconisées: détection immédiate des difficultés d'apprentissage, accompagnement des parcours scolaire et de formation, suppression des attestations d'orientation restrictives).

Depuis sa publication, le CSE — qui, rappelons-le, n'est encore qu'un projet — connaît un cheminement, dont la durée prévue est de trois mois, parmi de nombreuses instances et acteurs de terrains. De plus, un débat public a été organisé par le Gouvernement lors de 7 réunions locales à travers la Wallonie et à Bruxelles dans les semaines qui ont suivi la présentation du projet. Ce débat s'est révélé assez conforme à ce à quoi on s'attendait: la cacophonie à la limite du populisme! A l'issue de cette période de maturation, la version définitive du CSE retenue par le Gouvernement sera soumise à une évaluation semestrielle, sans attendre le terme de 2013, évaluation qui sera menée par les signataires de la déclaration commune du 29 novembre 2004.

Entrons maintenant dans l'examen du projet de CSE proprement dit — le Titre 3 — qui comprend à lui seul 58 des 78 pages du document. Du bon et du moins bon nous y attendent. C'est dans cette partie que figurent les quelque 200 propositions de mesures réalistes ou illusoire, anodines ou audacieuses voire révolutionnaires, complexes et parfois contradictoires qui sont censées remodeler (une fois de plus!) le système éducatif pour les huit années à venir. Disons d'emblée qu'un tel foisonnement d'idées ébauchées, de propositions généreuses, de suggestions parfois vaporeuses, le tout lardé de quelques mesures-chocs, donne le tournis. Même en tablant sur la hausse de 6,85% du budget prévu pour l'enseignement obligatoire, on se demande avec quels moyens — financiers et humains — le Gouvernement compte appliquer et contrôler ce catalogue de mesures tous azimuts dont un grand nombre donnent à penser qu'elles ont été jetées sur le papier pour impressionner la galerie: développer ceci, revoir cela, accroître une chose, amplifier une autre, etc. La liste est longue des créations, redéfinitions, détections, centralisations, renforcement, lissages, et on en passe. S'y bousculent à qui mieux mieux les termes ronflants du pseudo-scientifique jargon pédagogique telles que *"harmonisation des référentiels, continuum pédagogique, lecture inférentielle, noyau d'apprentissage, articulation de la formation, charte de l'alternance, bassin scolaire"*, etc., termes la plupart du temps non définis ou dont la teneur est souvent laissée en suspens. Devant ce magma flou et complexe — qui, toutefois, ne parvient pas à dissimuler complètement la pénétration de quelques "exocets" décochés de loin par la Commission européenne — on comprend aisément que certains syndicats d'enseignants aient revu le Contrat, ramassant leurs contre-propositions... en une dizaine de pages!

Essayons quand même d'y voir clair et de présenter au lecteur, par souci d'exhaustivité, la partie substantielle du CSE, ne retenant du Titre 3 que les têtes de paragraphe élaguées de la jungle des mesures ou intentions. Qu'il veuille bien pardonner le caractère austère de cette énumération un peu longue, mais, à notre avis, indispensable pour qui veut comprendre la ligne de ce texte. Peut-être le lecteur mesurera-t-il également l'inquiétude des enseignants qui, demandant une pause dans les réfor-

mes, se voient menacés par une nouvelle avalanche de propositions. (A l'heure où nous écrivons ces lignes, il semble que le Gouvernement s'oriente vers un CSE nettement allégé qui devrait être publié très prochainement).

TITRE 3 (pour les amateurs de précision)

Chapitre 1: stratégie de renforcement de la qualité **Pilier 1: recentrer l'enseignement sur les apprentissages de base**

- * Améliorer l'encadrement dans le maternel et dans les deux premières années du primaire.
- * Organiser un véritable tronç commun de la maternelle jusqu'à la fin du 1er degré secondaire.
- * Améliorer la praticabilité, la compréhension et l'utilisation des socles de compétences, des compétences terminales, des profils de formation et des programmes.
- * Intensifier les activités de lecture et d'écriture.
- * Valoriser les supports didactiques performants.
- * Réaliser une épreuve commune en lien avec l'octroi du certificat d'études de base (CEB).

Pilier 2: refonder les enseignements qualifiants

- * Organiser une filière qualifiante modularisée.
- * Amplifier et systématiser l'organisation de stages professionnalisants au cours du 3e degré qualifiant.
- * Inscrire l'alternance dans l'enseignement qualifiant.
- * Modulariser les deux degrés du qualifiant pour permettre la capitalisation des acquis.
- * Optimiser l'offre d'enseignement qualifiant et de formation.
- * Développer des passerelles entre le qualifiant et la formation professionnelle.
- * Investir dans les équipements.

Chapitre 2: programme de lutte contre les inégalités

- * Détecter immédiatement les difficultés d'apprentissage et proposer systématiquement une remédiation.
- * Mettre sur pied un véritable accompagnement des parcours scolaire et de formation.
- * Harmoniser en rendant cohérentes les pratiques pédagogiques et d'évaluation.
- * Garantir à l'enseignement spécialisé ses spécificités et son articulation avec l'enseignement ordinaire.
- * Aménager la carrière enseignante dans le respect des principes statutaires.
- * Renforcer l'attractivité de la profession enseignante.
- * Réduire très sensiblement les différences de résultats entre établissements.
- * Garantir progressivement une véritable gratuité scolaire.

Chapitre 3: plan de modernisation de l'organisation du système éducatif

Pilier 1: au niveau central

- * Baser la gouvernance du système scolaire sur le triptyque *"Régulation par le politique — Responsabilisation des acteurs — Evaluation des résultats"*.
- * Renforcer la Commission de pilotage dans ses missions, son fonctionnement et ses moyens.
- * Réformer les services d'inspection.
- * Recentrer la formation en cours de carrière sur les besoins majeurs.
- * Poursuivre l'approfondissement de la démocratie dans l'enseignement.

* Permettre à l'Administration d'améliorer ses services dans un triple souci de qualité, de rapidité et de convivialité.

Pilier 2: au niveau des bassins scolaires

* Décliner par bassin les objectifs quantitatifs et qualitatifs du CSE.

* Optimiser l'offre d'enseignement et de formation afin de réduire la concurrence entre établissements.

* Solliciter les écoles par la prise en charge collective des élèves, d'abord par caractère, d'un même bassin scolaire.

* Renforcer les synergies entre les établissements et les lieux de formation professionnelle.

* Optimiser l'utilisation des infrastructures scolaires et collectives disponibles sur le bassin scolaire et les moderniser là où c'est utile.

Pilier 3: au niveau des établissements

* Tout mettre en œuvre pour que les orientations prises dans les axes prioritaires précédents profitent aux élèves.

* Encadrer l'exercice de l'autonomie pédagogique par des évaluations externes régulières et par le développement d'outils d'auto-analyse.

* Doter les directions d'un statut propre et valorisant.

* Simplifier les tâches administratives.

* Octroyer une aide administrative aux directions d'écoles fondamentales.

* Améliorer le fonctionnement des conseils de participation.

Pilier 4: au niveau des élèves et de leurs familles

* Responsabiliser les élèves dans leurs choix à travers leurs projets individuels et collectifs.

* Associer les parents au projet et au fonctionnement de l'école.

* Renforcer les synergies entre l'école, l'extra-scolaire, l'aide à la jeunesse et les organisations de jeunesse.

* Renforcer et, le cas échéant, clarifier les règles du "Vivre ensemble" à l'intérieur de chaque école.

Le lecteur l'aura constaté: il y a, dans ce programme, à boire et à manger. Et, vu la richesse du menu, la digestion risque d'être un peu difficile... Pour ne pas trop l'alourdir, nous ne servons qu'un assortiment limité de plats (certains parfaitement diététiques, d'autres un peu gras ou assez relevés) de la cuisine Arena.

Entrée n°1: Améliorer l'encadrement dans le maternel et dans les deux premières années du primaire

Voilà une très bonne chose, attendue depuis longtemps. Il semble que l'accord se fera sur le chiffre de 20 élèves ou moins par instituteur (ou par classe, ce qui n'est pas tout à fait la même chose) à partir de la rentrée 2005.

Entrée n°2: Organiser un véritable tronc commun de la maternelle jusqu'à la fin du 1er degré secondaire

Sur ce point, l'unanimité n'est pas près de se réaliser. Les uns (CGSP - SEL, syndicats enseignement public) souhaitent un véritable tronc commun jusqu'à 16 ans (le CSE le limite à 14 ans) afin de retarder le moment des choix définitifs et d'assurer une éducation citoyenne plus complète. Les autres (SEGEC,

pouvoirs organisateurs catholiques) penchent nettement pour un enseignement différencié dès le 1er degré secondaire, le jugeant plus en phase avec les aspirations et les aptitudes des élèves.

Débat toujours en cours: afin d'éviter toute pré-orientation soit vers l'enseignement de transition, soit vers l'enseignement qualifiant (défini plus loin), le projet de CSE propose la suppression des cours à option dans le 1er degré secondaire à l'exception des cours philosophiques (morale/religion) et des cours de langue (allemand/anglais/néerlandais). En dépit des déclarations apaisantes de la ministre (mise sous pression par certains cercles), la question controversée du choix du cours de latin ne paraît pas définitivement tranchée.

Autre pomme de discorde: supprimer la 1re B et la 2e professionnelle afin d'éviter l'orientation prématurée suscite également la polémique entre partisans et adversaires de cette espèce de sas entre le général et le professionnel. Les auteurs du CSE estiment qu'en élevant les compétences acquises dans le primaire (notamment par le renforcement de l'encadrement), il s'ensuivra un taux d'échecs plus faible au 1er degré secondaire, ce qui rendra la 2e professionnelle inutile. De leur côté, les pouvoirs organisateurs tant publics que privés, plutôt sceptiques, rétorquent que les mesures en question ne permettront pas de faire disparaître complètement la catégorie des élèves en retard. De plus, ils avancent que l'on ne peut envisager sérieusement de toucher à la structure de l'enseignement secondaire qu'à la condition d'avoir d'abord atteint les objectifs annoncés pour l'enseignement primaire.

Entrée n°3: Intensifier les activités de lecture et d'écriture

Nous touchons ici la principale faiblesse du système éducatif belge francophone souligné par les piètres résultats des élèves de 15 ans testés par l'enquête PISA 2003 de l'OCDE (déjà mis en évidence par l'enquête PISA 2000). Or la lecture des mesures préconisées par le CSE pour remédier à ces carences nous laisse véritablement sur notre faim. De belles phrases, mais pas ou peu de propositions concrètes. Jugez-en: "Organiser un débat qui interrogera les méthodes d'apprentissage de la lecture". La ministre est-elle à ce point dépourvue d'informations sur cette question qu'elle doive maintenant, et maintenant seulement, "interroger les méthodes d'apprentissage de la lecture"? Autre mesure préconisée: "Confier aux services d'inspection une mission spécifique portant sur les activités de lecture mises en place dans les écoles". Mais, bon sang, qu'ont fait les inspecteurs jusqu'à présent? Et en quoi peut bien consister — concrètement — cette mission "spécifique"? Et ceci: "Accorder, dans les formations organisées à l'intention des enseignants du fondamental et du 1er degré secondaire, une place prioritaire à la lecture et à l'écriture." Que de platitudes! Où sont les propositions précises? Comme, par exemple, une heure de plus de français chaque semaine... Réponse de la ministre: "Le contrat ne le prévoit pas".

>>>

Entrée n°4 Valoriser les supports didactiques performants

Ici, quelques propositions concrètes paraissent voir le jour dans l'optique de la réintroduction du manuel scolaire (supplanté depuis tant d'années par de volatiles photocopies très individuelles et souvent non structurantes) et d'outils didactiques (et non "pédagogiques", terme non approprié utilisé par le CSE) produits par les équipes pédagogiques. Parmi les mesures proposées, relevons:

* Créer une commission d'agrément des manuels scolaires et des outils didactiques (et non "pédagogiques");

* Créer un fonds interréseaux de prêts de manuels (encore que cette proposition ait peu de chances d'être suivie d'effets étant donné la spécificité des réseaux et des méthodes pédagogiques garantie par la loi sur le Pacte scolaire de 1959).

Entrée n°5: Réaliser une épreuve commune en lien avec l'octroi du certificat d'études de base (CEB)

Attention! Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, d'une espèce de baccalauréat certificatif et éliminatoire au terme de l'enseignement primaire. Les résultats de cette épreuve commune à toutes les écoles primaires des divers réseaux d'enseignement, joints à d'autres éléments d'appréciation (travail de l'année, situation individuelle, etc.), seront pris en compte par le conseil de classe en vue de l'octroi, par ce dernier, du certificat d'études de base. Conçue par la Commission de pilotage, cette épreuve commune est également destinée à offrir aux écoles, de par sa valeur indicative, le moyen d'évaluer l'efficacité de leur enseignement et de retoucher leurs pratiques pédagogiques. Le CSE précise encore qu'elle ne pourra donner lieu à un renforcement de la concurrence entre écoles ni à l'établissement de classements comparatifs entre écoles ou entre élèves. Mais n'est-ce pas un vœu pieux?

Plat de résistance n°1: Refonder les enseignements qualifiants



Intervient ici la vision de la ministre de l'Éducation (communautaire) et de la Formation (régionale), téléguidée en réalité par la Commission européenne. Que signifie, en fait, l'expression "Refondation des enseignements qualifiants"? Sous cette appellation

éminemment engageante se dissimule — on va le voir — une opération de rationalisation et la volonté d'adapter prioritairement les futures formations aux besoins d'une économie concurrentielle caractérisée par la précarisation des salariés. Cette volonté de réforme n'est pas propre à la Belgique ni à sa

Communauté française. Elle touche tous les pays industrialisés et trouve son inspiration dans les travaux internationaux élaborés au sein de l'OCDE et de l'Union européenne. Elle s'appuie sur la "stratégie de Lisbonne" (*) adoptée par l'Union européenne en mars 2000, et qui constitue la référence incontournable de toute politique éducative en Europe.

En ce sens, la ministre Arena ne fait que suivre le chemin dans lequel les gouvernements de gauche comme de droite se sont engagés depuis longtemps, celui de la construction d'une Europe d'inspiration très libérale au sein de laquelle la connaissance est regardée principalement comme un facteur économique au service de la seule compétitivité. Et pour la ministre, le temps presse. N'a-t-elle pas affirmé vouloir boucler son CSE avant les vacances d'été, et ce en dépit d'une vive opposition? Quelle mouche l'a donc piquée, de même que ses collègues français, allemand, anglais, italien, danois? Cette mouche se nomme Viviane Reding. Retenez ce nom. Peu connu du grand public (comme le note M. Nico Hirt dans la revue *La Grande Relève* (n° 1054, mai 2005), auquel nous empruntons une partie de ces observations), l'ancienne commissaire européenne à l'Éducation, devenue commissaire chargée de l'Information et des Médias, vient pourtant d'obtenir un pouvoir immense: celui de dicter aux pays membres de l'Union européenne le contenu et le rythme des réformes de leurs systèmes d'enseignement et de les orienter selon un objectif unique: mettre l'école européenne au service de l'économie européenne. Il s'agit ni plus ni moins de dessaisir l'école de sa mission de formation professionnelle pour la confier à des opérateurs flexibles, plus prompts à échapper au contrôle de la société.

Cette mise au point étant faite, revenons au CSE et à la formulation quelque peu énigmatique de "Refondation des enseignements qualifiants". Ce que le CSE désigne ainsi signifie tout simplement la fusion des 2^e et 3^e degrés de l'enseignement technique et de l'enseignement professionnel en une filière nouvelle: l'enseignement qualifiant. Sept orientations sont à la base de cette "refondation" (cf. chapitre 1, pilier 2 ci-dessus). Nous formulons trois critiques à ce propos.

Plat de résistance n°2: La fusion des enseignements technique et professionnel

En réunissant ces deux filières en une seule, on supprime — cela va de soi — un palier de l'effet "toboggan" (cf. objectif n°6 ci-dessus). Mais en revanche, on crée un effet "falaise"... Pour ces élèves, la chute sera vertigineuse et non plus graduelle entre l'enseignement général (tronc commun au 1^{er} degré) et l'enseignement dit qualifiant (2^e et 3^e degrés), lequel, très vraisemblablement, adaptera ses exigences à la baisse pour se mettre au niveau de ce public scolaire recherchant une formation la plus pratique et la plus courte possible afin de se tourner rapidement vers l'enseignement en alternance ou, pour les plus âgés d'entre eux, vers le monde du travail.

Dans ce schéma, les élèves capables d'acquérir une formation technique approfondieseront donc lésés. À moins que cette filière nouvelle dite qualifiante n'adapte ses exigences à la hausse, comme le suggèrent et l'espèrent les auteurs du CSE qui tablent sur une élévation des compétences des élèves à l'issue d'un 1er degré "renforcé par les mesures nouvelles". Mais cette élévation du niveau aurait pour effet de reléguer les élèves les plus faibles hors du système éducatif et de les "pousser" vers d'autres opérateurs plus proches du monde de l'entreprise (CEFA = Centre d'éducation et de formation en alternance; IFAPME = Institut de formation en alternance des petites et moyennes entreprises). Dans un cas comme dans l'autre, l'élève sera perdant, ne trouvant plus chaussure à son pied dans le cadre du système éducatif.

Plat de résistance n° 3: La modularisation des deux degrés du qualifiant et la capitalisation des acquis

Modulariser signifie (pour le pouvoir organisateur):

1. compartimenter le cours, la formation en modules, c'est-à-dire en éléments constitutifs d'un ensemble;
2. évaluer la connaissance des modules successifs et en attester l'acquisition;
3. passer au module suivant et ainsi de suite jusqu'à l'épuisement du programme modulaire.

Capitaliser signifie (pour l'élève): accumuler le nombre de modules (certifiés acquis) requis pour obtenir l'attestation de réussite d'une formation (la certification).

Que penser de la modularisation et de la capitalisation des acquis appliqués aux 2e et 3e degrés secondaires "qualifiants"? Si ce mode d'acquisition de connaissances paraît approprié à un public d'adultes à la recherche d'une formation spécifique et, vu leur maturité, capables de relier les modules entre eux, de faire spontanément des retours en arrière, il n'en va guère de même des adolescents qu'il faut guider du connu vers l'inconnu, amener à faire des comparaisons et, ne l'oublions pas, conduire à la mémorisation des contenus par de fréquents rappels et des répétitions organisées. Ce n'est pas tant de "formateurs" qu'ils ont besoin, mais "d'enseignants" prenant en compte l'ensemble des problèmes de leur âge.

En somme, ce mode d'acquisition des connaissances par capitalisation de modules — dans l'air du temps — nous semble conduire en droite ligne à la balkanisation des compétences et privilégier une formation professionnelle pointue débouchant sur la robotisation de l'individu.

Est-ce bien le type d'éducation qui convient à cette tranche d'âge (14 à 18 ans)? Ne nous dit-on pas que, dans notre monde moderne en perpétuelle mutation, il faut être prêt à changer de métier plusieurs fois au cours de sa vie? Si cela est vrai, c'est une formation polyvalente large qu'il faut donner aux élèves à l'aube de leur vie d'adulte.

Plat de résistance n° 4: L'alternance

On entend par alternance la méthode pédagogique visant à l'enseignement d'un métier, reposant, d'une part, sur un certain nombre (assez réduit) d'heures de cours théoriques dispensées dans une institu-

tion d'enseignement (école, centre de formation) et, d'autre part, sur un nombre (généralement plus important) d'heures de stages pratiques effectuées en entreprise (industrie, artisanat, commerce). L'institution d'enseignement et l'entreprise sont liées par une convention de partenariat tandis que l'élève, l'institution d'enseignement et l'entreprise sont liés par un contrat.

L'intérêt de cette méthode réside dans la possibilité offerte à l'élève de quitter l'enseignement à temps plein (qu'il rejette et, souvent, perturbe) et d'entreprendre l'apprentissage d'un métier par la pratique. L'inconvénient (que, très souvent, l'élève ne distingue pas) est de stopper sa formation générale, de le catapulte dans le monde adulte et de ne lui permettre bien souvent qu'une formation professionnelle pointue et rudimentaire.

Une version précédente du CSE prévoyait que toute la formation professionnelle dispensée au cours des 2e et 3e degrés qualifiants serait assurée en alternance, c'est-à-dire par des stages professionnalisants en dehors de l'école (en entreprise). La version actuelle (retouchée à la suite des premières concertations avec les signataires de la déclaration commune) stipule que "les stages professionnalisants seront amplifiés et systématisés au cours du 3e degré qualifiant afin de confronter chaque élève avec la réalité professionnelle du métier qu'il souhaite exercer." L'alternance ne démarrerait donc, aux dernières nouvelles, qu'à partir du 3e degré qualifiant (en théorie, au plus tôt à 16 ans). Mais qui va l'organiser? Les CEFA? L'IFAPME? Le FOREM (Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi)? De nouveaux partenaires encore masqués tentés par l'aventure? Et comment les quelque 40.000 jeunes potentiellement concernés trouveront-ils une entreprise d'accueil alors qu'aujourd'hui à peine 9.000 de ces stagiaires y parviennent?

En résumé, nous estimons que l'enseignement technique et l'enseignement professionnel doivent rester distincts, car ils s'adressent à des publics scolaires foncièrement différents. De plus, tant que l'élève est soumis à l'obligation scolaire (totale jusqu'à 16 ans, partielle jusqu'à 18 ans) — laquelle est une conquête laborieuse du XXe siècle et, néanmoins, remise en question par des forces occultes —, il n'est pas acceptable que la formation globale du citoyen soit purement et simplement évacuée et se réduise en dehors de l'école, au seul apprentissage d'un métier. Finalement, la ministre nous propose-t-elle un Contrat stratégique pour l'Éducation ou un Contrat stratégique pour la Formation? Le débat est ouvert.

Plat de résistance n°5: Détecter immédiatement les difficultés d'apprentissage et proposer systématiquement une remédiation afin d'éviter l'échec et les mécanismes de relégation et de ségrégation

Les échecs scolaires constituent de lourds handicaps, pour les élèves d'abord, que cette situation dévalorise à leurs propres yeux et à ceux de leur entourage voire traumatise; pour la société ensuite, qui

>>>

ne voit pas ses efforts budgétaires et humains récompensés

Aussi, pour redresser les faiblesses des élèves, la remédiation est une solution qui s'impose le plus tôt possible. Encore faut-il savoir comment s'y prendre. Quelques mesures intéressantes apparaissent dans le CSE, du moins en ce qui concerne la formation des enseignants à ces techniques. Relevons-en deux: "Intégrer dans la formation initiale des cours spécifiques portant sur la remédiation et plus généralement sur la pratique d'une pédagogie différenciée." Et encore: "Organiser des modules de formation continue portant sur les difficultés d'apprentissage, leur détection rapide et les stratégies de remédiation". Une condition s'impose, toutefois, pour l'organisation de ces périodes de remédiation: accorder aux écoles le supplément d'heures nécessaire afin de ne pas les contraindre à puiser dans le capital d'heures disponibles pour l'ensemble des cours. Mais le Contrat est muet à cet égard...

Arrêtons là les entrées et les plats de résistance. Nous nous tenons, bien entendu, à la disposition des gros appétits qui souhaiteraient encore avaler quelques bouchées d'autonomie pédagogique, de simplification administrative ou de statut des directeurs. Mais il nous semble préférable de terminer sur une note plus digeste. Aussi nous réservons à nos lecteurs un dessert inédit, une pâtisserie tout ce qu'il y a de plus léger (d'après la recette du CSE) mais dont on devine qu'elle pourrait à la longue leur rester sur l'estomac: le "bassin scolaire". Qu'est-ce à dire? Préparée, comme le soufflé, à l'aide d'une grande quantité d'air, cette innovation reste d'un silence profond sur la nature et les quantités des autres ingrédients. Que sait-on du "bassin scolaire" à part qu'il s'agit d'une structure nouvelle destinée à gérer les flux de population scolaire dans une zone géographique donnée? Sur ses dimensions territoriales: rien. Sur le nombre et l'identité de ses composants: rien. Sur son organisation, ses pouvoirs, son coût: rien. En revanche, on apprend dans le CSE que ce "bassin scolaire" sera décentralisé (c'est-à-dire petit),

que les écoles devront se le partager (ce qui ne l'agrandira pas) et qu'il sera géré sous le signe de la "régulation de l'offre" (comprenez: avec parcimonie). Bref, cher lecteur, en fait de dessert, vous n'aurez pas grand-chose dans votre assiette!

Contrat stratégique pour l'Éducation: affaire à suivre...

(*) Stratégie de Lisbonne (décidée en mars 2000 par le Conseil des ministres européen): d'ici 2010, l'Union européenne doit devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, ce qui induit une transformation radicale de l'économie européenne et un programme ambitieux de modernisation des systèmes de sécurité sociale et d'éducation.

Le Contrat stratégique pour l'Éducation: le projet a mûri (*)

Le lecteur vient de prendre connaissance, dans l'article précédent, des propositions de réforme énoncées par le Contrat stratégique pour l'Éducation (CSE) dans sa version publiée le 21 janvier dernier.

Entre-temps, suite aux concertations de la ministre avec les signataires de la déclaration commune du 29 novembre 2004 et aux consultations des enseignants, le CSE a été singulièrement dégraissé. Il se résume maintenant à une cinquantaine de mesures (on vient de 206!) se focalisant sur l'essentiel. Ramené à des proportions plus modestes, il se nomme désormais "Contrat pour l'école".

Nous ferons le point, dans le prochain numéro de *Wallonie-France*, sur les mesures divulguées par le Gouvernement début juin et qui, selon toute probabilité, seront appliquées dès la rentrée de 2005-2006. De même, nous informerons le lecteur sur celles qui, n'étant pas complètement abandonnées, seront soit affinées soit reportées à une rentrée scolaire ultérieure.

(*) Conformément aux rectifications orthographiques de 1990, il n'y a plus d'accent circonflexe sur les lettres "i" et "u" (sauf cas particuliers rarissimes).

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

Le 6 décembre 1990, le Journal officiel de la République française a publié la liste des *rectifications orthographiques* proposées par le Conseil supérieur de la langue française. A également largement collaboré à cette œuvre de "dépoussiérage" l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique dont le professeur André GOOSSE (auteur de la refonte de la grammaire française *Le bon usage* de M. Maurice GREVISSE) a été le secrétaire perpétuel de 1996 à 2001. Trop peu connues parce que pas encore enseignées dans un grand nombre d'écoles, ces rectifications ne sont pas une révolution mais une salutare entreprise de simplification et d'unification de l'orthographe. Pour rappel, nous avons traité ce sujet en détail dans les numéros 43, 44, 45, 47, et 49 de *Wallonie-France*.

Que sont devenus (ou restent inchangés) les mots suivants dans l'orthographe rectifiée

1. événement	2. combatif	3. chariot	4. mû	5. oignon
A. événement	A. combatif	A. charriot	A. mu	A. oignon
B. évènement	B. combattif	B. chariot	B. mù	B. ognon
C. évènement	C. combattif	C. charrieau	C. mù	C. oignon

N.B.: *connaître* apparaissant dans le titre de cette rubrique n'est pas mal orthographié, mais simplement rectifié (suppression de l'accent circonflexe).

Solution p. 27

Pourquoi, mais pourquoi la Belgique ?

Michel LEMMENS

Malgré les récentes péripéties référendaires, il est probable que la plupart des lecteurs de cette revue continueront à tenir pour nécessaire la réunion de la Wallonie à la France.

Rien à voir avec une francolâtrie aveugle : c'est l'aboutissement d'une analyse politique lucide des évolutions respectives, et divergentes, de la Belgique et de la Wallonie. Il ne s'agit pas de faire l'impasse sur les problèmes politiques, sociaux et économiques auxquels la France est confrontée ; ceux-ci doivent être comparés avec la situation wallonne du chômage, de la dette publique et de la plupart des autres indicateurs, tous plus dégradés, et en outre plombés par l'incapacité des structures belges de les ramener dans les moyennes européennes. Mieux vaudrait donc être français que belge.

Nos lecteurs ont bien sûr conscience du caractère ultra-minoritaire de cette idée, même si elle a atteint ces derniers temps un niveau de notoriété et de légitimité jamais observé jusqu'ici. Des politiciens, des notables, des éditorialistes, osent à présent prononcer des mots ou évoquer des concepts qui passaient naguère pour de pures obscénités qu'un membre de l'establishment ne se serait jamais autorisés.

Il n'empêche : l'idée même de la disparition de la Belgique continue à susciter des réactions très négatives chez la plupart de nos concitoyens, et c'est surtout à eux que s'adressent les lignes qui suivent.

Quelques explications peuvent être proposées, parmi d'autres sans doute, pour tenter de rendre compte de la très laborieuse progression d'une idée que nous tenons, nous, pour une évidence. Il faut tout d'abord considérer que

la classe politique adopte face à ces perspectives une posture et une stratégie de « travailleurs en lutte pour leur emploi ».

On peut comprendre cette réaction : il est vrai qu'une réunion à la France pourrait avoir pour effet la perte d'un certain nombre de mandats et de portefeuilles ministériels régionaux et communautaires, la disparition des cabinets correspondants, la suppression d'organisations parapubliques nationales ou internationales et de tout un monde satellite de ces institutions.

Ces craintes devraient toutefois être nuancées : toutes les fonctions actuellement utiles et nécessaires à la vie de la Région, quel que soit son statut, devront évidemment continuer à être assurées ; bon nombre des acteurs aujourd'hui en place resteront à leur poste, sous une autre étiquette et dans des conditions souvent meilleures que celles que peut leur offrir un État sclérosé et une Région sinistrée.

Bon nombre, mais pas tous, et ces quelques centaines de spécialistes de la chose politique, difficiles à recycler, en tout cas à un niveau comparable de pouvoir, de prestige et de rémunération, s'opposeront le plus longtemps possible à tout changement qui leur paraîtrait contraire à leurs intérêts. Ils y mettront tous leurs moyens et toute leur influence, utilisant notamment leurs accès privilégiés à des médias eux aussi attachés au statu quo.

Il est nécessaire de bien prendre la mesure de cette hostilité d'une partie de la classe politique, parmi laquelle de vrais leaders d'opinion, mais il faudrait aussi que le citoyen, si prompt à critiquer la pléthore de nos gouvernements, soit capable de prendre ses distances d'avec une attitude corporatiste

de défense d'emplois qui seraient devenus inutiles.

Une autre explication de la réticence de beaucoup face à la disparition de l'État belge réside dans un attachement bien compréhensible à un cadre national familial.

175 ans d'enseignement de l'histoire de Belgique, façon Pirenne, deux guerres, une aventure coloniale, des luttes sociales souvent dures, des traditions familiales, constituent un ensemble de références pour tout un chacun, dont on ne se départit pas si facilement. Et après tout, il n'y a rien de critiquable à se sentir lié affectivement à sa maison natale, sa rue, son école, sa ville, sa province ou sa région.

Si l'on y regarde de plus près, on verra d'ailleurs que ces liens sont formés avec des entités qui ne sont pas l'État, ni même la Région, mais bien plutôt un environnement plus proche, plus local : le sentiment wallon n'étant guère dans nos traditions.

Aucune de ces attaches légitimes n'est incompatible avec la nécessaire disparition de l'État belge, dont l'existence n'est en rien indispensable à la mémoire des épreuves et des événements collectivement vécus par ses habitants.

S'agissant d'ailleurs de ses grands chapitres, notre histoire se confond largement avec celle de la France. Ainsi des deux guerres mondiales et, jusqu'au récent référendum, de la construction européenne.

Quoi qu'il en soit de ces sentiments légitimes, ils ont pour objet une entité qui a cessé d'exister : la nation belge. Il n'y a donc nulle trahison, nulle ingratitude, à leur substituer les liens qui nous unissent à la culture

>>>

universelle que nous partageons avec la France et bien d'autres, parfaitement compatibles d'ailleurs avec les particularismes auxquels chacun peut rester fidèle autant qu'il le souhaite.

Le culte du souvenir ne devrait en tout cas pas faire obstacle à la sortie, en urgence, d'un cadre institutionnel qui fait à chaque occasion la démonstration de son incapacité à tolérer une Région wallonne affaiblie et pas si renaisante que le voudraient les virtuoses de la méthode Coué.

Mais, disent encore les tenants du statu quo, tout ne va pas mal en Belgique, au contraire : dans bien des domaines, les Belges réalisent des performances internationalement saluées ; et de mettre en avant les frères Dardeenne, le tennis, EVS, le viaduc de Millau,...

C'est oublier un peu vite que « les frères » ne se réclament pas de leur belgitude, et regret-

tent la pauvreté des aides publiques à leur art ; que Justine H. n'a pas hésité, elle, à se délocaliser ; que les prouesses technologiques, nombreuses et bien réelles, ne doivent rien à la Belgique mais tout au talent personnel de leurs auteurs. Et ce talent lui-même ne doit pas grand-chose à un système d'enseignement dont les études internationales soulignent la pauvreté de ses performances.

Qu'on s'en persuade : tout ce qu'il y a de positif en Belgique est largement étranger à tout caractère national, et aucune de ces « success stories » ne serait compromise ou pénalisée par la disparition de l'État belge.

Sans Belgique, Justine H., ni Kim C., ne réussiraient pas un "ace" de moins; EVS ne concevrait pas et ne vendrait pas un dispositif numérique de moins; un Bureau liégeois bien connu ne calculerait pas un hauban de moins (peut-être même aurait-il obtenu le droit

d'ajouter sa signature à celle des autres intervenants à Millau).

Et le Standard n'aurait pas perdu un match de plus...

Au contraire, peut-être Arcelor aurait-il été moins brutal dans sa gestion; peut-être la reconversion de la Région wallonne ressemblerait-elle davantage à celle du Nord ou de la Lorraine; dont les métropoles, au moins, gardent ou retrouvent un statut et un rayonnement que nos villes wallonnes peinent à reconquérir ou à atteindre ; peut-être...

Amis wallons, n'ayons pas peur du divorce belge. Au contraire, appelons-le de nos vœux, hâtons en l'échéance, rendons-le crédible aux yeux de la communauté internationale, rendons-le désirable à nos voisins français : faisons-leur partager notre conviction que, pour eux comme pour nous, il y a beaucoup à y gagner, et rien à y perdre d'essentiel ou d'irremplaçable.



Les Wallons n'ont jamais porté la Communauté française dans leur cœur. Pour la simple raison qu'elle n'a voulu voir en eux que des Belges de langue française.

Vingt-cinq ans de fédéralisme pendant lesquels les Wallons ont été traités comme de la piétaille: les institutions nouvelles, cautionnées par tous les partis, ne leur reconnaissent pas le droit d'expression propre.

Ce carcan n'en a plus pour longtemps. Les revendications d'un nationalisme flamand largement répandu au sein de toute la classe politique du Nord a contraint le ministre-président bruxellois à sauter le pas. Charles Picqué af-

Vers une nième réforme d'un État branlant?

firme une spécificité bruxelloise et réclame pour sa ville un statut international.

Bien joué, M. le Président, à un moment où l'Europe se tâte et paraît disposée à rebattre certaines cartes!

Un statut de ville internationale, a-t-il déclaré au *Soir*, cela n'exclurait pas d'avoir des liens privilégiés avec la Wallonie, précisant par ailleurs que la Communauté française ne serait pas nécessairement la coupole fondatrice d'une coopération accrue entre les deux régions.

Van Cau et son maître à penser Di Rupo doivent rire jaune... Des Bruxellois de ce calibre, on en demande et on en redemande! Il ne casse rien, ménage "ses" Fla-

mands, est tenu d'admettre une spécificité wallonne jusqu'ici contrariée ou, à parler franc, bâillonnée. Mais pourquoi fait-il semblant de ne pas croire au séparatisme? Ultime prudence sans doute!

Peut-on encore signaler à M. Picqué que notre publication, lorsqu'elle qualifie les Wallons de "Français hors les murs", se fonde sur une prise en compte de facteurs historiques, géostratégiques et économiques qui viennent à l'appui des autres?

Il devient possible d'effacer 1815 sans automatiquement gommer 1830. Mais, de grâce, que l'on n'étouffe plus les Wallons dans une Communauté, simple mur de soutènement d'un régime condamné.

CHANTECLER

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

Le X^e Sommet (*)**Pierre BERTRAND, sénateur honoraire**

Avec quelques mois de recul, il reste instructif de revenir sur le 10^e sommet de la famille francophone, à Ouagadougou (Burkina Faso) les 26 et 27 novembre 2004. Certes, les graves affrontements qui opposent le gouvernement de la Côte d'Ivoire à la France ont lourdement tendu leurs relations et alimenté sur place les conversations de couloir. La volonté de tous les participants africains de ramener l'entente entre les deux pays autorise, à terme, de croire à un apaisement de bon sens. Il faudra bien que les Ivoiriens digèrent les rivalités politiques, ethniques, religieuses et économiques internes, encore compliquées par les lointaines résurgences de la décolonisation mises au compte de la France.

Réunis pour la quatrième fois en terre africaine (Dakar 1987, Maurice 1993, Cotonou 1995), les chefs d'État et de gouvernement ont convenu des orientations et des priorités de la Francophonie pour les 10 prochaines années. Très au-delà de ce programme, qui y contribue, c'est la survivance du français qui se jouera à l'échéance du siècle; nos arrière-petits-enfants doivent conserver vivante leur langue et leur culture dont le poids cumulé ne laissera pas insensibles les conjonctures économiques et sociales mondiales qu'ils devront affronter.

Un premier objectif concerne le développement durable qui repose sur cinq supports: la gestion maîtrisée des ressources naturelles; un progrès économique continu; un développement social équitable fondé sur l'éducation et la formation; l'avènement généralisé de la démocratie; l'ouverture à la diversité linguistique et culturelle, et le respect des droits de l'homme.

La Francophonie contribue de son mieux au règlement des crises qui secouent la Côte d'Ivoire, la région des Grands Lacs, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Darfour, le Soudan, le Togo, la Somalie — en se limitant à l'Afrique. Il n'y a pas de développement possible sans la paix.

La lutte contre l'analphabétisme est la condition première du progrès de l'éducation, à quoi filles et garçons doivent accéder sans discrimination. La Francophonie encourage ses membres à se doter de politiques culturelles nationales et à renforcer l'usage du français dans les manifestations internationales.

Au plan économique, le Sommet favorise le micro-crédit au service des initiatives professionnelles individuelles. La Tunisie a rappelé l'intérêt que présente le Fonds mondial de solidarité au bénéfice des populations des zones déshéritées. "Un traitement égal et équitable" est réclamé entre les producteurs de coton du Sud avec ceux du Nord. Enfin, le projet d'une taxation internationale en faveur du développement, selon l'initiative conjointe de la France, du Brésil, du Chili et de l'Espagne — qui avait obtenu la signature de 110 pays lors de la 59^e session de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2004 — a reçu le soutien de la Francophonie.

Deux nouveaux membres associés — la Grèce et la principauté d'Andorre — et cinq observateurs — l'Autriche, l'Arménie, la Croatie, la Géorgie et la Hongrie — portent à 63 États et gouvernements le nombre d'adhérents à la Francophonie. Rappelons que les pays partiellement francophones ("*compétence réduite en français permettant néanmoins de faire face à un nombre limité de situations*") peuvent accéder à l'Organisation internationale de la Francophonie. En outre, leur intérêt pour notre langue constitue une motivation déterminante.

Il convient de souligner que tous les membres de l'Organisation étaient représentés au 10^e Sommet: 34 délégations étaient conduites par des chefs d'État et de gouvernement, les délégations du Maroc et du Cambodge par leur prince héritier; 6 Premiers ministres, 76 ministres et 5 secrétaires d'État ont ainsi pris part au Sommet. Plusieurs chefs d'État, non membres de la Francophonie, ont répondu affirmativement à l'invitation à participer, qui leur était faite: le président de l'Algérie, le président du Nigéria, le président du Mozambique et le président du Soudan étaient présents.

C'est à la fin de cette année que Madagascar accueillera la prochaine session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, pour préparer le XI^e sommet, prévu à Bucarest (Roumanie) en 2006.

A bon entendeur...

(*) Source: Le Journal de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, n° 38, 4^e trimestre 2004.



Un atlas pas comme les autres

Voici un outil précieux pour "l'honnête homme" soucieux de l'état de la planète. Cette édition hors série du *Courrier international* (format 35 x 26 cm) est richement illustrée(1). L'atlas entend répondre à de multiples interrogations. Le lecteur trouvera d'abord un aperçu des "visions du monde" (notamment celles qu'eurent les Gréco-Romains et leurs contemporains chinois), visions perfectionnées depuis, grâce aux découvertes et aux progrès de la cartographie.

L'épineux problème des frontières d'État est traité sans langue de bois : en Europe (de l'Arménie à l'Union européenne en passant par la Belgique — voir plus bas), en Amérique, en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique et même aux

Pôles.

Les questions cruciales de la démographie, de l'eau, du climat, des religions sont résumées par des cartes vues sous l'angle de la prospective (de l'ordre d'une vingtaine d'années).

Le dernier chapitre est consacré à... l'imaginaire! Ne citons que le "rêve fou de l'Atlantropa", projet présenté en 1932 par l'architecte allemand Herman Sörgel. Ce visionnaire ne proposait-il pas de barrer le détroit de Gibraltar provoquant ainsi, par évaporation, une baisse progressive du niveau de la Méditerranée. Cela aurait dégagé, en un siècle, de nouvelles terres cultivables en bordure de l'Europe et de l'Afrique et aurait procuré à ces deux continents une énorme quantité d'énergie électrique. Autre immense conséquence pour Sörgel: la fusion des Européens en un seul peuple. Projet utopique ou réalité de demain?

Mais, pour terminer, revenons à la Belgique. Outre une carte de la

frontière linguistique et une montrant un Bruxelles très agrandi, on trouve un texte, au titre un peu réducteur "La bagarre linguistique continue", qui décrit sans fard l'imbroglio actuel. En voici les dernières phrases:

"Avec la montée de l'extrême droite, qui risque de bloquer sérieusement la gestion régionale, c'est presque la panique politique à chaque échéance électorale. En riposte aux velléités indépendantistes d'un nombre croissant de partis flamands, une petite minorité active de francophones (Wallons et Bruxellois) s'organisent enfin pour demander ouvertement le rattachement à la France".

Jacques LIÉNARD

(1) Rédaction: 64-68, rue du Dessous-des-Berges, 75647 Paris Cedex 13. Tél. 00 33 (1) 46 46 16 00 - fax: 00 33 (1) 46 46 16 02 - Site www.courrierinternational.com
Le prix de cette belle publication n'est que de 13,50€.





A propos du référendum du 29 mai 2005

Notons avant tout qu'à l'instar de Michel Schifres (*Le Figaro*, 29.05.05, "Ni regret, ni attermoiement") que tous les commentateurs sont unanimes pour louer la qualité du débat public en France : « De la longue et vigoureuse campagne du référendum, on retiendra une excellente nouvelle pour la démocratie: la renaissance du goût politique, la nouvelle passion des citoyens pour le débat public, la volonté de décider en toute connaissance de cause. Pendant des années, il a fallu déplorer le désintérêt des Français, leur peu d'empressement à se mobiliser et leur dédain, voire leur mépris, manifesté envers leurs responsables, que ceux-ci dirigent le pouvoir exécutif ou les partis. Qu'il en soit, semble-t-il, autrement cette année est donc satisfaisant. Et puisque la fougue a pris la place du désenchantement, il faudrait être bien chagrin pour s'en désoler. »

Pour ne parler que d'eux, les trois grands quotidiens nationaux avaient de longue date appelé à voter 'oui'.

Ainsi, Jean-Marie Colombani (*Le Monde*, 27.05.05, *Illusion du non*) avertissait: "L'illusion est double: croire que l'on sanctionne le pouvoir, et lui seul, faire croire que le non va permettre de changer l'Europe. Le vote-sanction s'est déjà exprimé lors des élections régionales, puis européennes. Le gouvernement est resté en place, soutenu par la majorité élue en 2002 pour cinq ans". Sans résister, au passage, de décocher une flèche contre Laurent Fabius: "Au reste, pour le chef de file du 'non' à gauche, cette évolution n'est guère surprenante; il était logique et cohérent qu'un jour ou l'autre l'homme qui s'était distingué en assurant que Le Pen posait 'les bonnes questions' finisse par donner sur un sujet décisif la même réponse que Le Pen". Cette accusation d' "alliance objective" des "trotsko-lepénistes" à l'encontre des partisans du non de gauche sera maintes fois reprise par les défenseurs du oui.

Yves Thréard (*Le Figaro*, 27.05.05, où l'on semble avoir déjà fait son deuil du oui), est plus nuancé: "Nous ne devons pas nous tromper de question" a insisté Jacques Chirac. Le chef de l'État le sait, un avertissement ressemble à un vœu pieux. Dimanche, l'Europe ne sera pas dans toutes les têtes. Si le référendum exprime le refus des défenseurs de la souveraineté nationale, il sera aussi l'exutoire des déçus de la politique. De tous ceux qui veulent qu'on leur parle d'emploi plutôt que du destin de la

France, d'école plutôt que de diplômés universitaires transfrontaliers, de pouvoir d'achat plutôt que d'acquis communautaire, de présent plutôt que d'avenir".

Tandis qu'Eric Zemmour (*Le Figaro*, 28-29.05.05) dans sa rubrique *Coup d'œil* constate: "Le choc des civilisations a eu lieu pendant cette campagne. Toute l'Europe qui pense et qui dirige y est intervenue. En français. Comme si on voulait ainsi confirmer l'idée que la démocratie suppose un espace politique de débat avec un seul peuple, une langue unique, des références culturelles et historiques communes. Qui s'appelle une nation. Dans la bataille, la Constitution a été mêlée à la Turquie, aux délocalisations, à l'élargissement à l'est et au libre-échange mondial. On a privilégié le contexte sur le texte. Mais cela fait treize ans, depuis le référendum sur Maastricht, que les électeurs français n'avaient pas eu l'occasion de juger l'ensemble de la politique européenne. Trente ans qu'ils voulaient régler leurs comptes à leurs élites. Quelle que soit l'issue finale, ils auront saisi l'occasion par les cheveux".

Serge July (*Libération*, 26.05.05, *Pour sauver le oui*) exhorte le président de la République à faire sacrifice de sa personne pour laisser une ultime chance au oui: "La défaite au référendum ne lui laissera aucune latitude. Ce sera tout simplement un gâchis pour l'Europe et un cauchemar pour lui. Jacques Chirac doit coûte que coûte sauver le oui. A la veille du scrutin, lui seul est aujourd'hui en mesure de le faire. (...) En changeant le calendrier, Jacques Chirac peut trouver des avantages politiques à dissoudre et même espérer, cette fois, gagner la législative. Mais l'essentiel n'est pas là. En procédant de la sorte, il satisfait une exigence démocratique élémentaire, celle de clarifier les scrutins: le référendum pour l'Europe, et les législatives anticipées pour la France, devenues indispensables".

Après la victoire du non, Jean-Marie Colombani (*Le Monde*, 31.05.05, *L'impasse*) regrette que "le rejet du traité constitutionnel révèle, d'abord, qu'une majorité de Français, n'a pas, ou n'a plus, envie de l'Europe. Au point d'avoir pris le risque, et de devoir assumer désormais d'avoir affaibli la position et les capacités de la France en Europe. (...) Les tenants du non voulaient en effet en finir avec ce qu'ils considéraient comme le mythe européen. Par nationalisme, par xénophobie, par dogmatisme ou par nostalgie, ils voulaient se débarrasser de cette Europe qui barre l'horizon, qui dérange les habitudes, qui impose des changements. D'autres, qui n'étaient pas anti-européens, se sont laissé convaincre qu'on pouvait dire non à "cette Europe-là" pour en obtenir une autre. La vérité est que la seule Europe possible est celle que les Européens sont prêts à faire ensemble. Il est à craindre qu'il n'en reste plus grand-chose aujourd'hui. (...) Faisons, sans complaisance et sans aveuglement, l'inventaire de ce qui ne va pas, de ce qui ne va plus, de ce que les Français n'acceptent plus ou ne devraient plus tolérer, et explorons les voies qui permettraient au pays de retrouver son chemin, de redonner confiance à ces classes

moyennes qui ont l'impression de perdre pied. Et souhaitons que le changement redonne à la majorité des Français le désir d'Europe. »

Serge July (Libération, 30.05.05, Chef-d'œuvre masochiste) ne décolère pas : "Ce sont des cris de douleur, de peur, d'angoisse et de colère que l'électorat de gauche a poussés dans les urnes, à l'occasion du référendum, face à la course folle du monde et face à l'incurie des hommes qui nous dirigent depuis plus de deux décennies. Comme en pareil cas, il fallait des leaders d'occasion qui nourrissent ce désarroi national. Les uns ont surenchéri dans la maladresse, les autres dans les mensonges éhontés. A l'arrivée, un désastre général et une épidémie de populisme qui emportent tout sur leur passage, la construction européenne, l'élargissement, les élites, la régulation du libéralisme, le réformisme, l'internationalisme, même la générosité. (...) Référendum sur le social. Le socialisme dans un seul pays et pour bientôt! L'Europe est pourtant le seul espace social de la planète que la charte des droits sociaux devait renforcer. Foutaises! A en croire certains, c'était en réalité le quartier général de l'ultralibéralisme, et il est démasqué. Il fallait pour faire ce chef-d'œuvre masochiste, outre les habituels souverainistes, une classe politique élevée par des autres, portée aux mensonges depuis de nombreuses années, des incompetents notoires à la manœuvre dont un Président en exercice, et des cyniques en acier trempé dont un ancien Premier ministre socialiste. Les Français savent d'expérience que notre pays va mal. Malheureusement, il va encore plus mal ce matin". Apparemment, le patron de Libé a perdu les pédales!

Pour **Nicolas Beytout** (Le Figaro, 30.05.05, Un moment d'Histoire): "Ce 29 mai est d'ores et déjà assuré de rentrer dans le club très fermé des grandes dates historiques. Celles autour desquelles se jouent le destin d'un pays, son rôle sur la scène internationale et l'équilibre même des institutions. Celles qui restent dans les mémoires comme le jour où les rapports de force ont basculé, où les trajectoires politiques ont bougé. Où une partie de l'avenir de notre nation s'est décidée".

Claudio OPASSICH



ÉCHOS DE FLANDRE

Fin provisoire de la saga B-H-V et départ de Steve Stevaert

Le 3 mai, Steven Samyn résumait dans les colonnes du *Standaard* les enjeux de la scission de l'arrondis-

sement électoral Bruxelles-Hal-Vilvorde. Il rappelait, entre autres, que, pour les hommes politiques flamands, prévaut ce qu'on appelle le principe de territorialité, les francophones partent (en revanche) du principe de la personne. Le principe de territorialité implique que le territoire et les frontières d'une partie de l'Etat soient définis. En d'autres termes, qui habite en Flandre doit en respecter le caractère flamand même s'il est d'une autre culture linguistique.

Rien de neuf sous le soleil si ce n'est que cela avait le mérite d'être rappelé au moment précis où les partis francophones du gouvernement avaient avancé, lors des négociations, qu'ils souhaitaient, en cas de scission, obtenir, entre autres et à titre de compensation, une plus forte présence de la Communauté française dans l'enseignement dispensé aux francophones des six communes à facilités.

Au gouvernement flamand où ces mêmes négociations menées au niveau fédéral par le VLD, le SP.A et Spirit créent des tensions avec les partenaires du CD&V et de la NVA, certains (Ludwig Caluwé, le chef de groupe CD&V au Parlement flamand sur les ondes de la VRT radio le 12 mai 2005) pensent déjà que cette concession éventuelle pourrait être contrebalancée : Une des possibilités, a dit Caluwé, est de renforcer les inspections (linguistiques flamandes) des écoles des communes à facilités."

Les vellétés francophones feront long feu. Spirit y oppose une fin de non-recevoir. La suite est connue: par un « coup de théâtre » bien préparé, Guy Verhofstadt met le problème momentanément au frigo jusqu'en 2007 et obtient la confiance de la Chambre. Le lendemain, c'est d'autant plus l'amertume dans les rangs flamands que la presse francophone laisse à l'évidence transparaître la satisfaction non dissimulée des responsables politiques francophones.

Nous avons épinglé ces deux réactions symptomatiques de deux représentants du parlement flamand, un du VLD et un du SP.A, alors que leurs collègues votaient la confiance à l'équipe Verhofstadt :

« Les francophones payeront le prix pour leur comportement » promet la VLD Patricia Ceysens alors que de son côté la SP.A Caroline Gennez estime que « la non-scission de B-H-V est une victoire à la Pyrrhus pour eux » (propos rapportés par *De Standaard* et *Het Belang van Limburg*, 19.05.05).

Pour ceux qui, du côté francophone, nourrissent encore des doutes quant aux véritables objectifs flamands, laissons le mot de la fin au ministre-président Yves Leterme s'exprimant devant le Parlement flamand (*De Morgen*, 19.05.05) : "Nous nous sommes heurtés aux limites du modèle belge de concertation et du fédéralisme de coopération... Un des instruments importants pour prévenir la francisation de la périphérie flamande autour de Bruxelles n'est pas réalisable pour le moment. C'est une déception... Mais cela ne signifie pas que le point n'est plus à l'ordre du jour ou que la préoccupation, qui en est à la base, ne peut donner lieu à d'autres mesures ayant la même finalité."

>>>

Enfin, comment ne pas parler du départ du populaire Steve Stevaert de la présidence du SP.A. Si ce retrait pour devenir gouverneur de la province du Limbourg n'a pas de lien direct avec la question de B-H-V, il n'en demeure pas moins que l'inquiétude est de mise parmi les responsables politiques francophones qui, comme Claude Demelenne (*Le Journal du Mardi*, 31.05.05) craignent que ce départ n'entraîne une radicalisation flamingante de ce parti. En effet, son successeur annoncé, Johan Vande Lanotte, ne s'est-il pas particulièrement montré acerbe dans les colonnes de l'hebdomadaire flamand *Humo* en estimant que «les francophones (étaient) en train de faire exploser le pays», car ils avaient privilégié dans le dossier B-H-V le sort des «bourgeois francophones de la périphérie». Interrogé à ce sujet, lors de la conférence de presse annonçant sa candidature à la présidence du SP.A, il a reconnu que si ces propos ne devaient pas être considérés comme une prise de position de la future présidence du SP.A, ils n'en tombaient pas moins à pic. Nous voici prévenus !

Marc PHILIPPE



ÉPINGLE DANS LA PRESSE

On sait que *Le Vif/L'Express* ouvre, de temps en temps, ses colonnes à des journalistes ou des écrivains flamands. Notre périodique s'est bien sûr fait l'écho de ces «Rondes de Flandre». Leurs auteurs, hommes de convictions, ne tournent pas autour du pot pour dire ce qu'ils pensent, sûrs qu'ils sont de refléter l'opinion de très nombreux citoyens flamands.

Le 15 avril, ce fut à Marc Platel, ancien directeur politique du *Belang van Limburg*, de rappeler aux lecteurs francophones:

«Le cours naturel de l'histoire»

N'en déplaise à José Happart et à son parti, nous dit-il en ouverture, Fourons est bien une commune appartenant à tout jamais à la Flandre! Certes, le chemin fut long et pénible, mais «la néerlandisation de la partie flamande du pays est un processus irréversible» et que l'on n'arrêtera plus.

En 1930, «l'Université de Gand devenait exclusivement flamande», puis ce fut la scission de celle de Louvain en 1968. «Il en ira de même avec la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde, le dernier domino francophone posé en territoire flamand (...) S'opposer au cours naturel de l'histoire, (c'est) la voie idéale à l'acceptation, **contrainte et forcée** (ndlr: souligné par nous), de la scission de l'arrondissement BHV».

En mai, les négociations du Pajottenland ont échoué. À cause de l'intransigeance du seul *Spirit*, l'allié du SP? À voir. Et si c'était un partage des rôles?

«L'Apartheid belge»

Le 6 mai, ce fut au tour de Frans Crols de nous exécuter une *Ronde* (très) flamande. Le directeur de *Trends* a commencé par se plaindre de l'incroyable ségrégation frappant les entrepreneurs flamands en Belgique francophone. Jugez-en, dit-il, «dans les 70 carnets d'adresses déjà parus» (nb: dans *Trends-Tendances*), les connexions flamandes sont presque inexistantes. Mais l'inverse est tout aussi vrai, reconnaît-il!

Ainsi, cet «Apartheid» est le révélateur de l'incompatibilité foncière de «deux peuples (les Flamands, les Wallons) et un demi-peuple (les Bruxellois)» (sic). D'où son essai de définition du nationalisme: «un ensemble de références culturelles communes (sous-tendant) une profonde fraternité».

Mais alors, si la culture fait la nation, nous sommes Français! Merci, Heer Crols!

Raison d'État et démocratie

C'est donc entendu: l'affaire BHV est au frigo. Pour combien de temps? Au mieux jusqu'en 2007. On respire là comme un air malsain, puisque rien n'est vraiment réglé.

Dans un billet du *Soir* (10.05.05), David Coppi a bien mis le doigt sur le fond du problème: «La raison, d'État belgo-belge a ses raisons que les règles de transparence en démocratie ignorent parfois». Des «conclaves au château» (Val-Duchesse, Stuyvenberg, etc.) d'un passé récent, on a abouti aux «réunions secrètes» des grands initiés de la secte politicienne... chez un aimable particulier!

«Prenons garde quand même à ce qu'insensiblement, le piège ne se referme sur la 'vie' politique: celui de l'autisme. Le syndrome de la 'bunkerisation' avance. Déjà qu'on nous ratifie la Constitution européenne à peu près à la dérobée, mais là, avec BHV, ça devient assourdissant: c'est le règne des 'secrets and lies' (secrets et mensonges)»...

En clair, l'État belge est devenu tellement ingouvernable qu'il faut se cacher pour le gérer, ou mieux, comme le constate D. Coppi, pour travailler «au salut de la Belgique résiduelle».

Démocratie, quand tu nous tiens!

Démocratie en panne

Michel Legrand, rédacteur en chef de *Diagnostic*, énumère, dans le n° de mai, les coups sévères portés à la démocratie par «le monde politique belge — et particulièrement les familles conservatrices socialiste et social-chrétienne».

Le traitement politicien de trois dossiers importants (*Le Moniteur*, la Constitution européenne et l'arrondissement électoral BHV) révèle amplement le mépris du citoyen:

1. Alors que, par son arrêt du 16 juin 2004, la Cour d'arbitrage sommait l'État belge de continuer l'impression du journal officiel — parce qu'elle reste la plus facilement consultable —, le gouvernement s'y oppose au nom de «la modernisation». Certains garderont pourtant l'insigne privilège de disposer de la version papier. Devinez qui?... Les parlementaires, pardii! >>>

2. Le vote du traité de la Constitution européenne "a été expédié en deux coups de cuillère à pot au Sénat, dans le désintérêt général et devant un hémicycle clairsemé"

Quant à organiser une consultation populaire comme aux Pays-Bas par exemple, vous n'y pensez pas! Seuls nos braves élus ont eu le privilège de décider de l'avenir de tous! Simple question personnelle: ont-ils seulement pris la peine de lire ce texte long comme un jour sans pain? Et surtout de réfléchir aux conséquences de l'acceptation de ce traité? Permettez-moi d'en douter.

3. Quant au dossier BHV, il a été négocié en secret par "une douzaine de responsables politique."

Merci, ajoute M. Legrand, aux nationalistes de Spirit qui, heureusement, ont fait capoter cet "accord" péniblement élaboré au sein de ce club très fermé, "car le triomphalisme affiché par les partis francophones de la majorité paraît, dans cette affaire, franchement ridicule".

Sur le fond, notons qu'une fois de plus, on n'a pas sérieusement songé à consulter les populations. Impensable, vous dit-on!

C'est, en fait, le prolongement des politiques d'Ancien Régime réglées à l'époque par les souverains et leurs valets et, de nos jours, par "des technostructures partisans imbues de leur puissance (et qui fonctionnent en vase clos)".

"A un moment où le terme 'citoyen' est si souvent employé, il n'a jamais autant été vidé de son sens". Circulez, citoyens, vous n'avez plus rien à y voir!

Saine réaction

Au début de mai, la presse a beaucoup parlé de la réaction de 6 pays européens à la proposition de la société américaine Google. Laisser numériser le contenu des bibliothèques de l'Europe par des Américains (1), c'est évidemment faire courir un grand danger à nos cultures qui seront — n'en doutons pas — "arrangées" à la sauce anglo-saxonne. A l'initiative de Jean-Noël Jeanneney, directeur de la Bibliothèque nationale de France et auteur d'un ouvrage sur la question (2), 19 grandes bibliothèques européennes (dont l'Albertine) ont décidé de se lancer dans la numérisation de leurs fonds. De leur côté, les chefs d'État de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie, de la Hongrie et de la Pologne ont cosigné une lettre adressée au président du Conseil européen, le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker. Ils souhaitent voir coordonner ces efforts afin de créer une bibliothèque numérique européenne. J.-C. Juncker a dit oui à ce projet et, dans la foulée, propose de relever substantiellement le budget européen de la culture. On verra ce qu'en pensera Tony Blair! Faire l'Europe par la culture, n'est-ce pas Robert Schumann qui y avait songé il y a déjà un demi-siècle? Il n'est jamais trop tard pour bien faire, mais cette fois il est temps.

(1) Opération techniquement compliquée (voir à ce propos l'article de Patrice Bollon: *L'Europe contre Google* dans *Marianne*, 11-17 juin 2005)

(2) "Quand Google défie l'Europe", éd. Mille et une nuits, 114 p., 9 €.

Europe: la prudence d'un Flamand

Parmi les innombrables commentaires qu'a suscités le 'non' franco-néerlandais, épinglons celui de Karel Van Miert, ancien commissaire européen: "Que les citoyens de deux États membres importants, fondateurs, aient voté 'non', montre que les opinions publiques ne suivent plus. Le problème est profond (...) On paie aussi le fait que les États ont trop souvent choisi la facilité en accusant 'Bruxelles'. Un autre élément important est l'élargissement. J'avais mis en garde: d'abord mettre la maison en ordre, puis procéder à l'élargissement par étape. Un erreur monumentale a été d'entamer les négociations d'adhésion avec la Turquie. Les Européens ne comprennent plus vers quoi l'Europe évolue. (...) Il faut remettre sine die l'ouverture des négociations avec la Turquie et poser la question de l'intégration de la Roumanie et de la Bulgarie en 2007. Ces pays ne sont pas prêts".

Il faudra être pragmatique et non plus rêver à ce projet de Constitution, conclut-il. Rien que du bon sens!

J. LIÉNARD

Wallonie-en-France... quel intérêt?

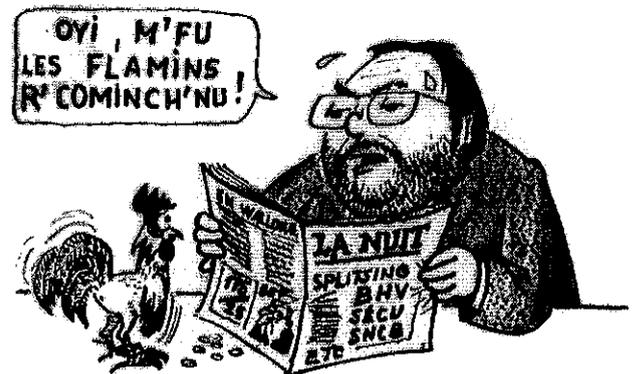
La France a dit "NON" au traité constitutionnel.

Au lendemain du référendum, *Le Soir* a consacré, cinq pleines pages à l'événement. Paul Magnette, directeur de l'Institut d'études européennes de l'ULB, répond à la question de Martine Dubuisson: "pas de noyau dur européen, allant de l'avant, sans la France?"

"Non. Dans les domaines fiscaux, sociaux..., ce n'est pas pensable, en raison du poids démographique français, de sa part dans le PIB, de ses ex-entreprises publiques énormes sur le marché européen... on peut se passer d'un petit pays, car il ne pèse pas autant et n'est pas aussi déterminant dans les accords, mais pas d'un tel grand".

Et dire que d'aucuns préfèrent, le jour où les Flamands nous largueront, maintenir dans l'Union européenne, une Belgique résiduelle plutôt que de se joindre à la voix de la France!

M. MARTENS



Solution du jeu de la p. 19

1.C. - 2.B. - 3.A. - 4.A. - 5.B.

Wallonie-France ASBL

sous le parrainage de MM. Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire; **Robert COLLIGNON**, Bourgmestre de Namur et ancien Président du Parlement wallon; **Philippe DETROZ**, professeur; **Jacques DUPONT**, Président de la Région wallonne; **Denis GRIESMAR**; **Jean-Marie JAMOLET**, ancien Bourgmestre d'Esneux; **Dr Jean-Pierre LEVECO**, ancien Député; **André PATRIS**, Directeur honoraire de la Maison de la Francité; **Roger PINON**, Professeur d'Ecole normale e.r.; **Marc SUTTOR**, Maître de conférences à l'Université d'Artois.

Avec la collaboration de Mmes Geneviève DAVOISE, et Edwine FASTREZ; MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, CHANTECLER, Jacques DEHAES, Guy DENIS, Joël GOFFIN, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Michel LEMMENS, OCULUS, Claudio OPASSICH, Georges RÉGIBEAU, Eric SMETS.

Collectif directeur : Mme Monique WESMAEL et MM. Jacques BONNIVERT, Jacques-Yves CHARLIER, Boris COUNE, Marc DE MIDDELEER, Jacques DUPONT, Paul DURIEUX, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Jacques ROGISSART, Marc SUTTOR.

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Secrétaire de rédaction : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. 085 51 25 52.

Secrétaire de rédaction adjoint : Boris COUNE, 88, rue de Limoges, 4130 Tilff - Tél. 04 388 27 00.

Composition et mise en page : Monique WESMAEL - Tél. + fax : 04 253 26 47

Trésorier : Jacques BONNIVERT, 14, rue des Aubépines, 4130 Tilff - Tél. 04 388 20 90.

Secrétaire et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges s/ Meuse - Tél. + fax : 04 275 36 20, GSM : 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon:

Louvain-la-Neuve: Rodolphe LAMY, 6, Clos du Cheval Godet, 1340 Ottignies - GSM : 0479 87 90 64.

Hainaut:

Charleroi: Etienne HUVELLE, 19, rue François Givron, 6210 Frasnes-lez-Gosselies - Tél. : 071 85 43 89

Mons: Jean-Pierre LEVECO, 9, rue Guy de Brès, 7000 Mons - Tél. : 065 35 56 32.

Tournai-Mouscron : Olivier DUBRAY, 46, boulevard de l'Est, 7800 Ath - Tél. : 068 28 668.

Liège:

Huy-Waremme: Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. : 085 51 25 52.

Ourthe et Meuse: Paul DURIEUX, 8, rue du Gravier, 4051 Vaux-s/Chèvremont - Tél. : 04 263 69 17.

Verviers: Hermès HEINEN, 55, avenue F. Desonay, 4801 Stembert - Tél. : 087 22 06 40.

Namur:

Michel MARTENS, 504, rue de Rochefort, 5572 Focant - Tél. 082 71 14 27

Sud-Luxembourg :

Jeanine THYS, 31, rue L. Colleaux, 6762 Saint-Mard - Tél. : 063 57 71 58.

Bruxelles:

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles - Tél. : 02 770 90 60.

France métropolitaine:

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac - Tél : (0033) 4 75 39 99 32.

ABONNEMENT

Simple :	Belgique : 15 €	France : 17,50 €
Soutien :	Belgique : 20 €	France : 22,50 €
Étudiant, chômeur :	Belgique : 8 €	France : 10,50 €

À verser au compte 068 - 2271983 - 76 de Wallonie-France à 4130 Tilff ,
Pour la France : paiement par chèque en précisant bien votre nom et votre adresse au trésorier,
M. Jacques BONNIVERT, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff - Belgique.

Imprimerie Jean JACQUES, 31, rue Léon Colleaux, 6762 Saint-Mard - Tél. 063 57 71 58.